



# CATALOGUE DES FORMATIONS 2025



La certification a été délivrée au titre de la catégorie suivante :  
ACTIONS DE FORMATION



« L'association CADET, toujours certifié QUALIOP1 pour son activité de formation, est ravie de vous présenter son catalogue de formations 2025. Cette année, le CADET innove avec le lancement d'un nouveau format e-learning, pensé pour répondre aux besoins de flexibilité et d'accessibilité. Ces modules en ligne vous permettent de suivre nos formations où que vous soyez, tout en garantissant une expérience d'apprentissage riche et interactive.

En réponse aux retours des participants et aux nouvelles exigences législatives du secteur de l'orthoptie, plusieurs programmes ont été repensés. Cette refonte a été guidée par un double objectif : offrir des contenus en parfaite adéquation avec les évolutions de la profession et renforcer les compétences nécessaires pour faire face aux défis du quotidien clinique.




Nos formations, désormais disponibles en présentiel, en distanciel, sous des formats hybrides et e-learning continuent de privilégier une pédagogie active. Cet équilibre entre théorie, pratique clinique et échanges thérapeutiques reste au cœur de notre approche, pour garantir un développement professionnel solide et enrichissant.

Nous vous attendons avec impatience lors de nos formations »

L'équipe du CADET formation

# 01 LES FORMATIONS CADET

## VISUO-VESTIBULAIRE

 Rôle de l'orthoptiste dans la rééducation visuo-vestibulaire (Module 1) ..... p.6
 Rééducation visuo-vestibulaire en pratique (Module 2) ..... p.10
 Stage Pratique Visuo-Vestibulaire (Module 3) ..... p.12



## POSTUROLOGIE

 Apport de la posturologie dans la prise en charge des patients en orthoptie ..... p.16
--

## TROUBLES ACCOMMODATIFS ET ÉCRANS

 Fatigue visuelle, troubles de l'accommodation et ergonomie sur écrans - évaluation et remédiation ..... p.18
--






## BASSE VISION

 Bilan et rééducation basse vision chez l'adulte ..... p.22
 Bilan et rééducation basse vision enfant de 0 à 18 ans - en institution et en libéral ..... p.26

## RÉFRACTION

 Réfraction en pratique quotidienne ..... p.30
 Réfraction et fondamentaux en contactologie en pratique (programme conforme au décret de juillet 2024) ..... p.32


## BILAN NEUROVISUEL (en partenariat avec ALCON Formation)

 Bilan et rééducation neurovisuelle ..... p.36
 Bilan et rééducation neurovisuelle niveau 2- Retour sur expérience ..... p.38
 Bilan et rééducation neurovisuelle en e-learning ..... p.40
 Les pathologies neuro-dégénératives : prise en charge orthoptique ..... p.44
 Regards croisés sur les troubles du neuro-développement orthoptie et orthophonie ..... p.46




## RÉÉDUCATION

 Comment prendre en charge la diplopie ..... p.50
--

## PÉDIATRIE

	Nystagmus et mouvements oculaires anormaux : comment raisonner .....	p.54
---	--	------

## OPHTALMOLOGIE

	Repérer les urgences ophtalmologiques nécessitant un examen spécialisé .....	p.56
	Repérer les urgences ophtalmologiques nécessitant un examen spécialisé, niveau 2 : travaux pratiques, manipulation, cas cliniques.....	p.58
	La Myopie si on en parlait : enjeux et prise en charge.....	p.60

 PRÉSENTIEL

 CLASSE VIRTUELLE SYNCHRONES

  MIXTE

 E-LEARNING

## 02 LES FORMATEURS

p.63

## 03 INFORMATIONS UTILES

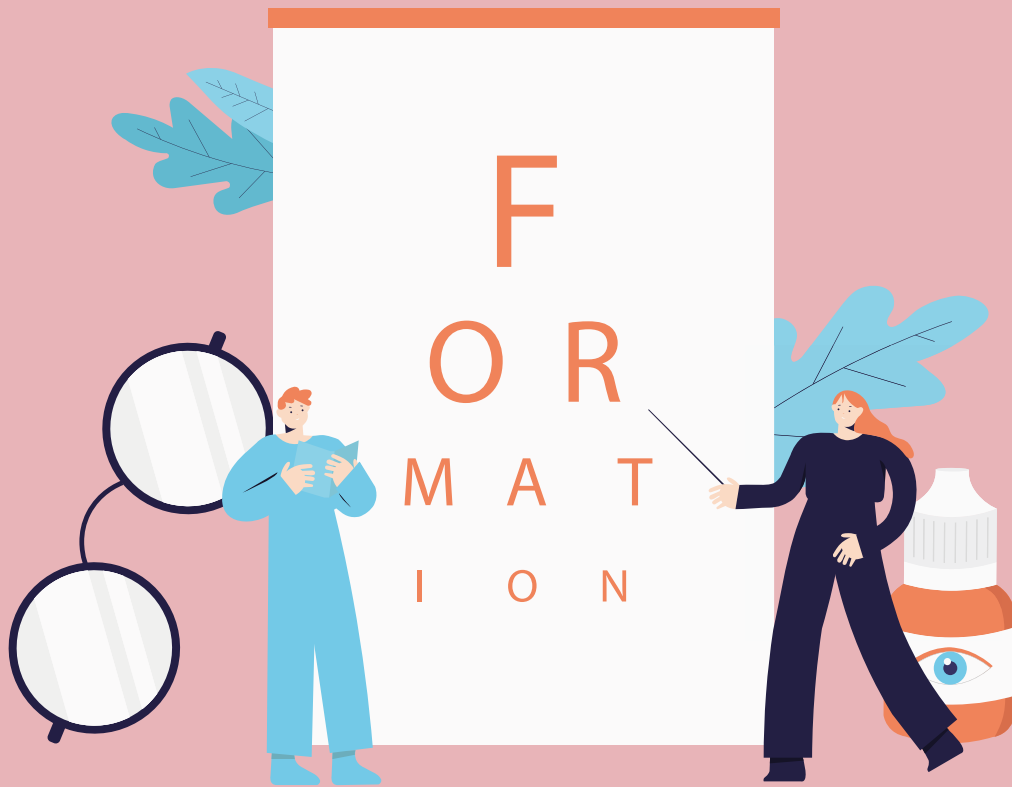
Comment s'inscrire à une formation du CADET ? .....	p.72
Financements et Prises en charge des formations .....	p.73
Le règlement et Conditions Générales de Vente (CGDV) .....	p.74
Adhésion au CADET .....	p.78

Le calendrier des formations est consultable  
sur le site internet [www.association-cadet.fr](http://www.association-cadet.fr)  
onglet formations

Suivez notre actualité sur :



# LES FORMATIONS CADET





# RÔLE DE L'ORTHOPTISTE DANS LA RÉÉDUCATION VISUO-VESTIBULAIRE MODULE 1

## PRÉ-REQUIS



## THÉORIE



## PRATIQUES/MANIPULATION



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette formation a pour but d'apporter une première approche des connaissances de l'anatomie, de la physiologie et de la pathologie du système vestibulaire, des capteurs périphériques aux centres intégrateurs en passant par les voies vestibulo-oculaires. Ce système étant étroitement intriqué avec le système visuel, il est à la base de la régulation de la « vision fonctionnelle », avant tout dynamique.

À la fin de la session, les participants seront à même :

- D'identifier un patient souffrant d'une affection visuo-vestibulaire
- Connaitre les contours du rôle de l'orthoptiste dans le domaine du visuo-vestibulaire
- De concevoir une prise en charge visuo-vestibulaire sur le plan théorique
- D'effectuer une toute première approche pratique basique de la prise en charge visuo-vestibulaire



### PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.



### PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique



### DURÉE

2.5 jours : 18h00



### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptiste : Véronique SERIN
- Orthoptiste-Kinésithérapeute : Alain BAUWENS
- ORL : Dr Kinnie BOURGET AGUILAR
- Responsable pédagogique : Odile CABALE



### FINANCEMENT

- FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



### TARIFS

- Non-Adhérent : 690 euros • Adhérent : 510 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



## OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama
- Quiz d'évaluations
- Vidéos
- Échanges interactifs via la discussion interactive et la prise de parole
- Cas cliniques

### JOURNÉE 1

Matin ou après-midi

#### Vestibulaire et ORL

- Introduction : Présentation du déroulement de la formation
- L'anatomie, la physiologie de l'oreille interne.
  - Description anatomique
  - Fonctionnement des capteurs d'accélération et de position; physiologie de la cellule ciliaire
- La physiologie des voies vestibulaires et de réflexe vestibulo-oculaire en particulier
  - Voies vestibulaires ; réflexes vestibulo-oculaires ; systèmes canalaire et otolithique ; réflexe vestibulo-spinal
  - Les centres et les mécanismes de contrôle du RVO
- Pathologies ORL en rapport avec les vertiges
  - Pathologies périphériques
  - Notion sur les pathologies centrales
- Les explorations ORL et la démarche diagnostic
  - L'examen du vestibule au travers l'œil (VNS, VNG, VOG)
  - Les traitements du (des) vertige(s)

### JOURNÉE 2

MATIN

9H - 12H30

#### Rééducation vestibulo-visuelle, le point de vue du rééducateur orthoptiste

- Le rôle du système visuo-vestibulaire
  - La stabilisation du regard
  - Le maintien de l'équilibre postural
- La physiologie et physiopathologie du système visuo-vestibulaire
- Les pannes du système vestibulaire
- Examens cliniques
  - Examen visuo-vestibulaire
  - VNS
  - VNG
  - ERI
  - Examens complémentaires
  - Mesure de la VVS

APRÈS-MIDI

14H - 17H30

- La notion de vertige
- Physiologie des mouvements oculaires
  - Saccades
  - Poursuites
  - Vergences
  - Mouvements oculaires d'origine vestibulaire
- Rééducation visuo-vestibulaire (vidéos)
  - Objectif et Procédure
  - Rééducation en pratique
  - Les explorations à disposition de l'orthoptiste
  - Discussion sur le matériel nécessaire
- Apport du traitement orthoptique (vidéos)
  - Fauteuil rotatoire
  - PPS de Bauwens
  - Optocinétique
  - Épreuve de privation visuelle totale
  - Oculomotricité

**JOURNÉE 3** **MATIN** 9H - 12H30**Orthoptie et prise en charge du vestibuloplagie**→ **Rôle de l'orthoptiste en visuo-vestibulaire et décret de compétences**

- Quel public concerné ?
- Qu'est-ce que la rééducation visuo-vestibulaire pour les orthoptistes ?

→ **Le bilan orthoptique**

- Étapes du bilan orthoptique

→ **Le bilan visuo-vestibulaire**

- La VNS en bilan (vidéos)
- Mesure de la VVS

→ **Études de cas**

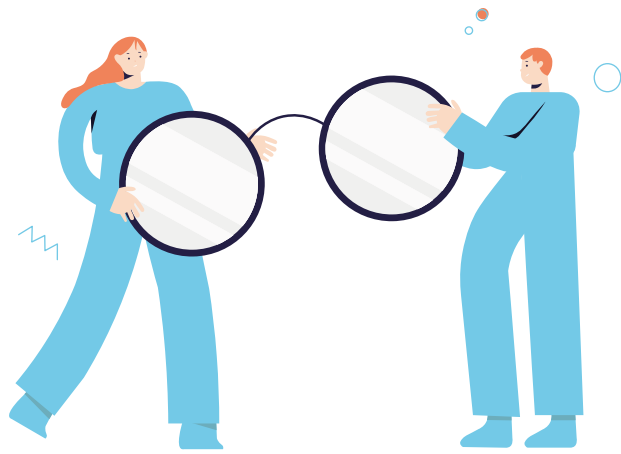
- VPPB
- Névrite vestibulaire
- Atteintes périphériques sans diagnostic

**APRÈS-MIDI** 14H - 17H30→ **Prise en charge rééducative des patients (vidéos)**

- Déroulement d'une séance
- La corde de BROCK
- Le fauteuil rotatoire
- Le traitement de la dépendance visuelle et du PPPD

→ **Atelier études de cas**→ **Discussion et conclusion**







# RÉÉDUCATION VISUO-VESTIBULAIRE EN PRATIQUE

## MODULE 2

PRÉ-REQUIS



THÉORIE



PRATIQUES/MANIPULATION



### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Réaliser un bilan visuo-vestibulaire
- Maîtriser les passations de tests
- Identifier les pathologies recherchées dans les troubles visuo-vestibulaires
- Améliorer les techniques de bilan et de prise en charge des patients présentant des troubles visuo-vestibulaires



### PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.



### PRÉ-REQUIS

Avoir participé au module de formation  
« Rôle de l'orthoptiste dans la  
rééducation visuo-vestibulaire »



### DURÉE

2 jours : 14 heures



### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptiste : Véronique SERIN
- Orthoptiste-Kinésithérapeute : Alain BAUWENS
- Responsable pédagogique : Odile CABALE



### FINANCEMENT

- FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



### TARIFS

- Non-Adhérent : 740 euros • Adhérent : 620 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



## OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama • Quiz d'évaluations .
- Vidéos • Étude de cas cliniques • Travaux pratiques • Manipulation de matériel
- Exercices pratiques • Travail de groupe

### JOURNÉE 1 MATIN 9H - 12H30

#### 1 / Physiopathogénie, exploration et traitements des pathologies périphériques

- Anamnèse et entretien avec le patient
  - Mener un entretien patient vestibulaire
  - Quelles informations en tirer : étude de cas
- Principes et protocole d'exploration sous vidéonystagmoscopie
  - Rappel théorique du protocole et de l'ERI
  - Présentation de vidéos (VNS)
  - Pratique avec utilisation de VNS / ERI / fauteuil
- Traitement des vertiges positionnels paroxystiques bénins (VPPB)
  - Bref rappel théorique et présentation de 2 vidéos
  - Pratique (manipulations)
- Traitement du déficit unilatéral (névrite vestibulaire)
  - Procédure de traitement et précautions
  - Pratique (utilisation du fauteuil rapide) + vidéos
- Traitement des pathologies pressionnelles (maladie de Menière)
  - Rappel bref de physiopathogénie
  - Procédure de traitement et précautions
  - Pratique (utilisation du fauteuil rapide) + vidéos
- Traitement de l'aréflexie bilatérale

### APRÈS-MIDI 14H - 17H30

#### 2 / Physiopathogénie et traitements des pathologies centrales

- Les AVC, les tumeurs, les traumatismes crâniens, la SEP, les atteintes paranéoplasiques, les intoxications
  - Rappels théoriques - voies vestibulaires centrales et topographie + vidéos
- Les nystagmus centraux et les mouvements oculaires anormaux
  - Vidéos

- Les caractéristiques de centralité
  - Distinction atteintes périphériques / atteintes centrales
  - Arbre décisionnel
- La rééducation des cas centraux
  - Pratique + vidéos

#### 3 / Cas cliniques / questions – réponses

- Présentation de cas

### JOURNÉE 2 MATIN 9H - 12H30

- Les participants seront informés en amont de la formation qu'ils peuvent envoyer par mail des cas de prise en charge de patients avec troubles vestibulaires
- Études des cas des participants avec les experts
- Échanges des pratiques

### APRÈS-MIDI 14H - 17H30

- Études des cas des participants avec les experts
- Échanges des pratiques
- Atelier : plan d'amélioration individuel
  - Chaque participant élabore son plan d'amélioration individuel à partir de l'analyse des écarts entre sa pratique et les bonnes pratiques
- Conclusion



## STAGE PRATIQUE VISUO-VESTIBULAIRE – MODULE 3

### PRÉ-REQUIS



### THÉORIE



### PRATIQUES/MANIPULATION



### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Pratiquer un bilan visuo-vestibulaire complet
- Pratiquer et articuler une séance de rééducation vestibulaire
- Savoir manipuler les différents tests et outils de rééducation spécifiques à la prise en charge visuo-vestibulaire
  - Manœuvre de Hallpike
  - Oculométrie par Eye Tracking
  - Vidéo Nystagmoscopie : Head Shakink Test, Bielschowsky, Test Vibratoire Osseux, Indice de fixation Oculaire
  - Visuelle Verticale Subjective
  - Test d'équilibration en privation visuelle totale
- Épreuves Statokinétiques
- Fauteuil Rotatoire
- Manœuvres libératoires
  - Panneau Panoramique Stéréoscopique
  - Générateur optocinétique
  - Barre d'oculomotricité



### PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.



### PRÉ-REQUIS

Avoir participé au module de formation « Rôle de l'orthoptiste dans la rééducation visuo-vestibulaire » et celui de « Rééducation visuo-vestibulaire en Pratique »



### DURÉE

3 jours : 21h00



### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptiste-Kinésithérapeute : Alain BAUWENS
- Responsable pédagogique : Odile CABALE



### FINANCEMENT

- FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



### TARIFS

- Non-Adhérent : 1200 euros • Adhérent : 1050 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



## OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Fiche technique trame de bilan
- Etude de cas en situation clinique
- Travail en groupe
- Quiz d'évaluation
- Analyses des vidéos enregistrées lors de la manipulation

### JOURNÉE 1 MATIN 9H - 12H30

#### → 9H00 - Introduction

- Rappels méthodologiques et présentation de la trame du bilan visuo-vestibulaire

#### → 9H30 - 1<sup>er</sup> patient - Bilan Visuo-Vestibulaire

- Présentation du cas patient par le formateur au groupe avant l'arrivée du patient
- Observation du bilan fait par le formateur sur patient test
- Synthèse et analyse des résultats du bilan en groupe avec rédaction des conclusions et du plan de rééducation

#### → 12H00 - 2<sup>ème</sup> patient

- Présentation du cas patient par le formateur au groupe avant l'arrivée du patient

### APRÈS-MIDI 14H - 17H30

#### → 13H45

- Observation du bilan fait par le formateur sur patient test
- Synthèse et analyse des résultats du bilan en groupe avec rédaction des conclusions et du plan de rééducation

#### → 16H00 - 3<sup>ème</sup> patient

- Présentation du cas patient par le formateur au groupe avant l'arrivée du patient
- Observation du bilan fait par le formateur sur patient test
- Synthèse et analyse des résultats du bilan en groupe avec rédaction des conclusions et du plan de rééducation

### JOURNÉE 2 MATIN 9H - 12H30

#### Bilan Vestibulaire

#### → 9H00 - Introduction

- Rappels méthodologiques et présentation de la trame du bilan vestibulaire

#### → 9H30 - 1<sup>er</sup> patient - Bilan Visuo-Vestibulaire

- Présentation du cas patient par le formateur au groupe avant l'arrivée du patient
- Pratique du bilan vestibulaire sur patient test par un duo de stagiaire
- Synthèse et analyse des résultats du bilan en groupe avec formulation des conclusions et du plan de la prochaine séance.

#### → 11H00 - 2<sup>ème</sup> patient - Bilan Visuo-Vestibulaire

- Présentation du cas patient par le formateur au groupe avant l'arrivée du patient
- Pratique du bilan visuo-vestibulaire sur patient test par un duo de stagiaire
- Synthèse et analyse des résultats du bilan visuo-vestibulaire en groupe avec formulation des conclusions et du plan de la prochaine séance.

### APRÈS-MIDI 14H - 17H30

#### → 13H45 - 3<sup>ème</sup> patient - Bilan Visuo-Vestibulaire

- Présentation du cas patient par le formateur au groupe avant l'arrivée du patient
- Pratique du bilan visuo-vestibulaire sur patient test par un duo de stagiaire
- Synthèse et analyse des résultats du bilan visuo-vestibulaire en groupe avec formulation des conclusions et du plan de la prochaine séance.

#### → 16H00 - 4<sup>ème</sup> patient - Bilan Visuo-Vestibulaire

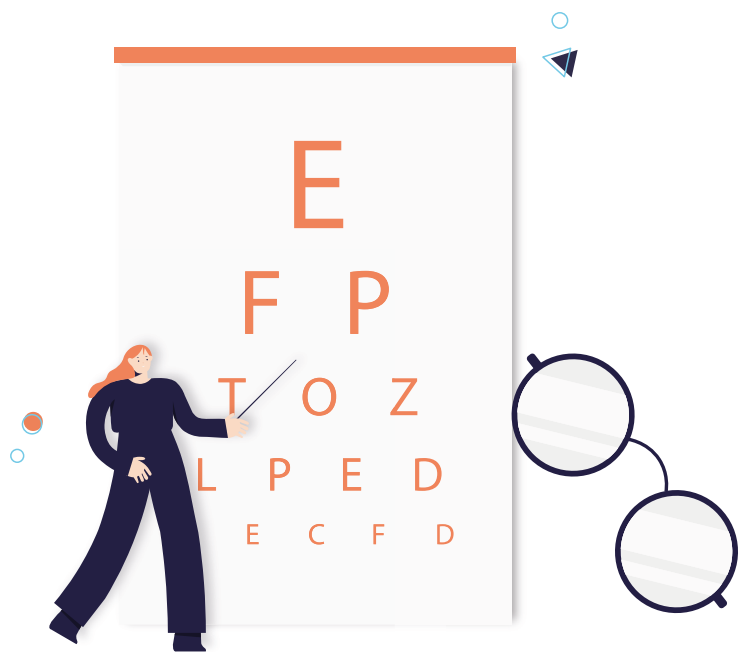
- Présentation du cas patient par le formateur au groupe avant l'arrivée du patient
- Pratique du bilan visuo-vestibulaire sur patient test par un duo de stagiaire
- Synthèse et analyse des résultats du bilan visuo-vestibulaire en groupe avec formulation des conclusions et du plan de la prochaine séance.

**JOURNÉE 3****MATIN****9H - 12H30****Rééducation Visuo-Vestibulaire**

- 9H00 – Présenter la méthodologie et les procédures de travail pour la prise en charge des patients de cette journée
- 9H30 – 1<sup>er</sup> patient – Rééducation Vestibulaire
  - Pratique d'une séance de rééducation visuo-vestibulaire sur patient test par un duo de stagiaire
  - Synthèse et analyse des résultats de la séance en groupe avec formulation des conclusions et du plan de la prochaine séance.

**APRÈS-MIDI****14H - 17H30**

- 13H45 – 2<sup>ème</sup> patient – Rééducation Visuo-Vestibulaire
  - Présentation du cas patient par le formateur au groupe avant l'arrivée du patient.
  - Pratique d'une séance de rééducation visuo-vestibulaire sur patient test par un duo de stagiaire.
  - Synthèse et analyse des résultats de la séance en groupe avec rédaction des conclusions et du plan de la prochaine séance.
- 16H30 – DEBRIEFING DU STAGE – réponses aux questions diverses des stagiaires en groupe
- Quiz d'évaluation
- 17H00 – CONCLUSION



CLASSE  
PRESENTIELLECLASSE  
VIRTUELLE

V3M

## APPORT DE LA POSTUROLOGIE DANS LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS EN ORTHOPTIE

PRÉ-REQUIS



THÉORIE



PRATIQUES/MANIPULATION



### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Approfondissement des connaissances en physiologie et physiopathologie générale pour une meilleure identification des besoins visuels du patient.**
- **Savoir réaliser un examen clinique orthoptique approfondi en relation avec les autres capteurs sensoriels.**
- **Connaître l'incidence d'une modification de stimulation de l'appareil visuel sur l'équilibre postural pour une meilleure orientation de la décision de la prise en charge orthoptique. Améliorer la communication interprofessionnelle entre les différents acteurs (podologue, ostéopathe, occluso-dentiste, médecin du sport, médecin de rééducation fonctionnelle, ORL...).**

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Analyser globalement la vision plus fine
- Améliorer les compréhensions de l'influence posturale sur le capteur visuel.
- Optimiser l'évaluation et l'incidence globale de la posture dans la prise en charge du patient.
- Optimiser l'utilisation de nos outils orthoptiques pour le bilan et la rééducation.



### PRÉ-REQUIS

Avoir participé soit au module de formation « posture et système visuel » soit « rôle de l'orthoptiste dans la prise en charge vestibulaire » ou avoir des bases de posturologie.



### DURÉE

2 jours : 14h00



### PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales, aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.



### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Médecin du Sport
- Orthoptiste
- Responsable pédagogique : Odile CABALE



### FINANCEMENT

FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



### TARIFS

- Non-Adhérent : 710 euros • Adhérent : 590 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**



## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



## OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama • Quiz d'évaluations .
- Vidéos • Étude de cas cliniques • Travaux Pratiques • Manipulation de matériel
- Exercices pratiques • Travail de groupe

### JOURNÉE 1

#### Matin ou après midi

##### → Anatomie et physiologie

- Les capteurs sensoriels : l'œil, le vestibule, la somesthésie, système mandicateur
- Les référentiels posturaux : égocentré, allocentré, géocentré
- La posture : définition  
Son développement : de l'enfance au sujet âgé  
Les postures particulières : le sujet malvoyant enfant / adulte acquis, le sportif.

##### → La pathologie posturale:

- Les symptômes
- Les causes : traumatiques, apnées du sommeil, vestibulaires, manducatrices, les dys
- Les méthodes d'examen
- Les explorations cliniques complémentaires
- Les traitements médicaux
- Mise en place et hiérarchisation de la prise en charge pluridisciplinaire

### JOURNÉE 2

#### MATIN

9H - 12H30

##### → L'intégration sensorielle:

- La vicariance
- Suivi et évaluation des traitements engagés.

##### → Rappel de l'examen vestibulaire : le bilan

##### → Rappel de l'examen orthoptique : le bilan

##### → Le bilan postural :

- À qui s'adresse t il ?
- Pourquoi ?
- Dans quels buts ?
- L'examen clinique
- Évaluation statique
- Évaluation dynamique

##### → La plateforme de posturographie : mesures normatives (définition et utilisation)

- Statique
- Dynamique

### APRÈS-MIDI

14H -17H30

##### → Les traitements orthoptiques / vestibulaires :

- La rééducation « classique »
- L'adaptation des corrections optiques et le choix des verres correcteurs
- L'ergonomie au travail
- La rééducation / stimulation vestibulaire
- Les prismes posturaux

### JOURNÉE 3

#### Matin ou après midi

##### → Parcours du patient

- Rôle de l'orthoptiste dans le dépistage de la pathologie posturale
- Le médecin du sport / Médecin physique et de réadaptation / Masseur-Kinésithérapeute / Ostéopathe
- L'occlusodontiste
- Le podologue
- Le coach sportif...

##### → Cas cliniques en orthoptie posturale

##### → Conclusion et discussion



# FATIGUE VISUELLE, TROUBLES DE L'ACCOMMODATION ET ERGONOMIE SUR ECRANS - EVALUATION ET REMEDIATION

## PRÉ-REQUIS



## THÉORIE



## PRATIQUES/MANIPULATION



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette formation a pour but d'approfondir la connaissance de la physiologie de l'accommodation notamment la spécificité de la vision sur écrans, d'améliorer la compréhension des phénomènes induits par celle-ci, de mieux connaître les éléments de compensation visuelle et ergonomique nécessaires à son utilisation. À la fin de la session, les participants seront à même de :

- Identifier les troubles de l'accommodation et leurs impacts sur la santé visuelle dans un contexte numérique
- Connaître les éléments de compensation visuelle et ergonomique nécessaires à la bonne utilisation des écrans
- Optimiser l'évaluation orthoptique de la fatigue visuelle grâce à des outils et protocoles adaptés.
- Mettre en œuvre des stratégies efficaces de rééducation
- Intégrer des approches de prévention pour limiter les impacts à long terme de la vision numérique
- Conseiller les patients sur les solutions visuelles, ergonomiques et comportementales pour réduire la fatigue numérique



## PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.



## PRÉ-REQUIS

Connaître les bases de la physiologie de l'accommodation est un plus.



## DURÉE

3 jours : 21h00



## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptiste : Brigitte EKPE LORDONNOIS
- Spécialiste de l'optique : Charlotte GAILLARD
- Responsable pédagogique : Odile CABALE



## FINANCEMENT

- DPC • FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



## TARIFS

- Non-Adhérent : 840 euros • Adhérent : 590 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



## OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama
- Quiz d'évaluations
- Vidéos
- Échanges interactifs via la discussion interactive et la prise de parole
- Étude de cas cliniques
- Travail en groupe pour construction de collaboratif

### JOURNÉE 1 MATIN 9H - 12H30

#### 1/ DE LA NAISSANCE À L'ÂGE ADULTE AVANCÉ

##### Physiologie de l'accommodation de la naissance à l'âge adulte et usage des différents écrans

- **Accueil et présentation des intervenants, du programme et des participants**
  - Rappel des recommandations sur l'usage des écrans
  - Tour de table des participants et de leurs attentes
- **Introduction**
  - Présentation des dernières recommandations
  - Impact-clé des troubles accommodatifs chez les utilisateurs d'écrans
- **Comprendre l'accommodation : les 8 choses à connaître**
  - Définition
  - Mécanisme
  - Développement et évolution
  - Caractéristiques fonctionnelles
  - Amétropies
  - Syncinésie accommodation/convergence/myosis
  - Mesures de l'accommodation
  - Les pathologies de l'accommodation au regard de la vision sur écrans

#### 3/FATIGUE VISUELLE SUR ÉCRANS

- **Spécificités de l'enfant**
    - Revue des dernières études
  - **L'adulte et le Computer Vision Syndrom (syndrome de l'écran de visualisation)**
    - De la fatigue visuelle numérique à la surcharge cognitive
    - Troubles visuo-vestibulaires
    - Point sur les troubles musculo-squelettiques
  - **Spécificités du patient presbyte**
    - Vieillesse du système accommodatif et des structures de l'oeil
    - Prise en charge la vision sur écrans symptômes et correction
  - **Technologie avancée : VR, AR, MR, XR**
    - Comment fonctionne la technologie 3D ?
    - Impacts
    - Usages non raisonnés
  - **Recommandations et mise en pratique**
    - Prévenir et conseiller
    - Cheminement clinique détaillé
- #### 4/ LE BILAN APPROFONDI
- **Mise en application du bilan d'aide à l'évaluation sur des cas cliniques**

### APRÈS-MIDI 14H - 17H30

#### 2/ TOXICITÉ DE LA LUMIÈRE BLEUE

- **Rôle de la lumière bleue**
  - Rétine et rythme circadien
  - Régulation chronobiologique
- **Toxicité**
  - Toxicité relative, toxicité cumulée, toxicité prouvée
  - Ce que disent les experts
- **Protection**
  - Répondre aux polémiques
  - Les préconisations pour la vision sur écrans

**JOURNÉE 2 MATIN 9H - 12H30****ÉCRANS, COMPENSATIONS OPTIQUES****→ Parcours d'accommodation et corrections optiques**

- Parcours d'accommodation du jeune emmétrope
- Parcours d'accommodation de l'amétrope jeune et corrections optiques
- Parcours d'accommodation du sujet presbyte
- Corrections optiques du sujet presbytes

**APRÈS-MIDI 14H - 17H30****→ Les écrans de notre quotidien**

- Quels écrans accompagnent notre quotidien ?
- Temps d'utilisation des écrans en France ?
- Les écrans sont-ils néfastes pour nos yeux ?

**→ Écrans et outils de compensation optique**

- Choix de la correction des verres ophtalmiques
- Choix de la géométrie des verres ophtalmiques
- A quoi servent les traitements des verres ophtalmiques ?
- Les lentilles de contact et les écrans

**JOURNÉE 3 MATIN 9H - 12H30****REMÉDIATION****→ Matériel orthoptique**

- Questionnaires standardisés
- Évaluation sensorimotrice

**→ Rééduquer**

- L'entretien semi-guidé
- Performance visuelle au service de la vision
- Planifier le projet de soin

**APRÈS-MIDI 14H - 17H30****ERGONOMIE****→ Ergonomie visuelle et écrans**

- Organisation de l'écran
- Pausés visuelles
- Éclairage ambiant
- Climatisation et température ambiante
- Mise en situation : gestion de cas autour de situations proposées

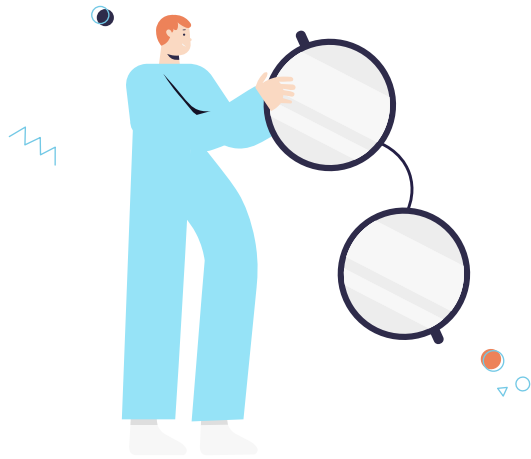
**→ Approches de rééducation spécifiques**

- Technique de rééducation
- Principes d'hygiène numérique

**→ Étude de cas cliniques**

- Présentation de cas typiques et complexes
- Aide à l'évaluation : utilisation de l'ébauche de questionnaire
- Construction d'un protocole de remédiation adaptation et rééducation

**→ Discussion et conclusion**





# BILAN ET RÉÉDUCATION BASSE VISION CHEZ L'ADULTE

**PRÉ-REQUIS****THÉORIE****PRATIQUES/MANIPULATION**

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette formation a pour objectif d'apporter des outils de la prise en charge pluridisciplinaire des patients déficients visuels afin d'homogénéiser les bonnes pratiques du bilan orthoptique et de la rééducation Basse Vision chez l'adulte.

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Identifier les pathologies induisant une basse vision et leur traitement actuel
- Réaliser un bilan orthoptique Basse Vision en utilisant les tests adaptés et les outils spécifiques
- Mettre en place un partenariat de prise en charge pluridisciplinaire
- Réaliser et organiser le partage des données entre les différents acteurs de l'équipe pluridisciplinaire
- Prendre en charge en rééducation orthoptique Basse Vision
- Réaliser un bilan orthoptique Basse Vision en utilisant et manipulant les tests adaptés et les outils spécifiques
- Connaître les différentes aides visuelles
- Aider aux choix des aides visuelles



## PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.



## PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique



## DURÉE

3 jours : 21h00



## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Ophthalmologiste : Dr Béatrice LEBAIL
- Orthoptiste : Dominique MARTIN
- Opticienne : Charlotte GAILLARD
- Responsable pédagogique : Odile CABALE



## FINANCEMENT

- DPC • FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



## TARIFS

- Non-Adhérent : 920 euros • Adhérent : 730 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



## OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama • Quiz d'évaluations
- Vidéos • Échanges interactifs via la discussion interactive et la prise de parole
- Étude de cas cliniques

### JOURNÉE 1 MATIN 9H - 12H30

#### 1 / Pathologies en Basse Vision et les patients Basse Vision

- **Apport de l'expert**
  - Les différentes pathologies et leur traitement
  - Identification du patient Basse Vision
  - Structures de prise en charge des patients Basse Vision
- **Atelier**
  - Les participants en petits groupes renseignent des diapos contenant des questions
- **Synthèse de l'expert**

### APRÈS-MIDI 14H - 17H30

- **Accueil et présentations des intervenants, du programme et des participants**
  - Recueil des attentes des participants
- **Atelier : les pratiques actuelles des participants**
  - Chaque participant présente brièvement sa pratique actuelle de la prise en charge Basse Vision

#### 2 / Les bonnes pratiques pour réaliser un bilan orthoptique Basse Vision

- **Atelier : audit clinique ciblé**
  - Chaque participant renseigne un quiz d'autodiagnostic de pratiques réalisées pour le bilan Basse Vision
- **Synthèse et apports par l'expert**
  - Présentation des tests orthoptiques pour le bilan orthoptique Basse Vision
- **Atelier : étude de cas et élaboration d'une synthèse de bilan**
  - Analyser et synthétiser un bilan Basse Vision
- **Syndrôme de Charles Bonnet**
- **17h - Synthèse et apports par l'expert**
  - Mise en place d'un projet de rééducation
  - Mise en commun des synthèses des acteurs de l'équipe pluridisciplinaire

### JOURNÉE 2 MATIN 9H - 12H30

#### 3 / Bilan optique et aides optiques en Basse Vision

- **Atelier : spécificité de la réfraction en Basse Vision**
  - Les participants traitent de manière interactive des cas "pathologies versus capacités visuelles versus objectifs des patients"
- **Synthèse et apports complémentaires par l'expert**
  - Notions d'AV versus capacités discriminatives
  - Choix d'une échelle d'AV appropriée: décimale versus logarithmique
  - Intérêt de réaliser une réfraction chez une personne déficiente visuelle qui utilise des aides grossissantes
  - Quand conseiller un changement de correction optique
- **Atelier : Manipulation des aides optiques**
  - Manipulation vidéo en direct des différentes aides visuelles: méthodologie d'utilisation; avantages et inconvénients de chaque famille d'aide.
- **Synthèse et apports par l'expert**
  - Notion de besoin de grossissement
  - Les différentes façons de grossir
  - Présentation des différentes familles d'aides visuelles

### APRÈS-MIDI 14H - 17H30

#### 4 / La bonne pratique de la rééducation Basse Vision

- **Synthèse et apports complémentaires par l'expert**
  - Rééducation Basse vision
  - Spécificité des outils de rééducation en fonction des atteintes visuelles
- **Étude de cas clinique**
- **Atelier: plan d'amélioration individuel**
  - Chaque participant élabore son plan d'amélioration individuel à partir de l'analyse des écarts entre sa pratique et les bonnes pratiques
- **Discussion et conclusion**

**JOURNÉE 3** **MATIN** 9H - 12H30**Etudes de cas cliniques**→ **Outils pédagogiques**

- Manipulation des aides visuelles
- Présentation de cas clinique imagés (photo; vidéo)
- Présentation d'outils orthoptiques de rééducation fonctionnelle
- Réflexion collégiale autour de cas cliniques proposés

→ **Atelier**

- Adaptation de la méthodologie générale du bilan orthoptique aux différents cas cliniques abordés

→ **Synthèse de l'expert**

- Spécificités de prise en charge orthoptique selon les profils de patients, leurs pathologies, leurs demandes et leurs capacités visuelles
- Quels exercices d'entraînement favoriser pour aider à la mise en place de l'aide visuelle au quotidien

**APRÈS-MIDI** 14H - 17H30→ **Atelier**

- Manipulation des différentes aides visuelles

→ **Synthèse de l'expert**

- Aide au choix des aides visuelles appropriées
- Manipuler les aides visuelles et s'initier aux finesses de leur prise en main

→ **Atelier : plan d'amélioration individuel**

- Chaque participant élabore son plan d'amélioration individuel à partir de l'analyse des écarts entre sa pratique et les bonnes pratiques

→ **Conclusion et discussion**







# BILAN ET RÉÉDUCATION BASSE VISION ENFANT DE 0 À 18 ANS – EN INSTITUTION ET EN LIBÉRAL

## PRÉ-REQUIS



## THÉORIE



## PRATIQUES/MANIPULATION



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette formation a pour objectif de définir les contours de la prise en charge des enfants déficients visuels selon leur âge et leur pathologie, et d'apporter des outils de la prise en charge pluridisciplinaire afin d'homogénéiser les bonnes pratiques du bilan orthoptique et de la rééducation Basse Vision chez l'enfant de 0 à 18 ans. À la fin de la session, les participants seront à même :

- Identifier les pathologies induisant une Basse Vision et leurs conséquences
- Réaliser un bilan orthoptique Basse Vision en utilisant les tests adaptés et les outils spécifiques
- Réaliser et organiser le partage des données et les adaptations dans le quotidien des enfants déficients visuels
- Prendre en charge en rééducation orthoptique Basse Vision
- Connaître les différentes aides visuelles
- Aider aux choix des aides visuelles



## PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.



## PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique



## DURÉE

2.5 jours : 18h00



## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Ophthalmologiste : Dr Béatrice LEBAIL
- Orthoptistes : Hélène BEBEN – Zahra BESSAA
- Responsable pédagogique : Odile CABALE



## FINANCEMENT

- DPC • FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



## TARIFS

- Non-Adhérent : 800 euros • Adhérent : 650 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



## OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama • Quiz d'évaluations
- Vidéos • Étude de cas cliniques • Travaux pratiques
- Manipulation de matériel • Exercices pratiques
- Travail de groupe • Simulation sous lunettes

### JOURNÉE 1

### CLASSE VIRTUELLE Matin ou après-midi

#### → Conséquences de la déficience visuelle chez l'enfant

- Développement psychique et relationnel : mise en place de la communication visuelle, spécificité de l'attention conjointe et de la théorie de l'esprit chez le déficient visuel
- Développement psycho moteur et des activités motrices : particularités de la régulation tonique, appréhension des déséquilibres
- Particularités du développement cognitif, mise en place du langage : verbalisme et écholalie
- Spécificités des modalités sensorielles, utilisation des sens compensatoires : toucher haptique, filtration information auditive, sens des masses

#### → Pathologies sources de Basse Vision chez l'enfant

##### Déficience visuelle isolée

- Hérido dégénérescences rétiniennes (rétinopathies pigmentaires, amaurose de LEBER, maladie de Stargardt...), Décollement de Rétine
- Malformations congénitales : glaucome et cataracte congénitale, malformations du segment antérieur et du pôle postérieur, colobomes, atrophies optiques...
- albinisme : formes cliniques

##### Déficience visuelle et handicap associé

- Origine cérébrale : séquelles de prématurité, affections néo et péri natales
- Maladies métaboliques, neurologiques (comitalités) dégénératives ( mitochondriales...)
- Troubles de la relation et de la communication

#### → Déficience visuelle et handicaps associés chez l'enfant

- Enfant poly handicapé : évaluation de la vision fonctionnelle, mettre en place une communication adaptée
- Enfant multi handicapé : quel est le handicap le plus prégnant ? adaptation spécifique des apprentissages
- Déficience visuelle et trouble de la relation et de la communication, Trouble du Spectre Autistique : spécificité des « Autistic Like », spécificité de la prise en charge Trouble du Spectre Autistique + déficience visuelle

**JOURNÉE 2 MATIN****CLASSE PRÉSENTIELLE  
9H - 12H30**→ **Introduction**

- Analyse des pré-questionnaires

→ **La Basse Vision enfants - différences BV enfant et adulte**

- Qui reçoit-on dans nos consultations ?
- Pourquoi faire de la Basse Vision enfant ?
- Définitions cécité légale et stimulation visuelle qu'est ce qu'on peut leur apporter?
- Cotation des actes BV enfants

→ **Mise en situation simulation BV dans des situations d'enfants (école, jeux) avec partage de ressentis et d'adaptations****APRÈS-MIDI 14H - 17H30**→ **Bilan BV selon l'âge et selon la profondeur de la BV**

- Bilan BV selon l'âge et selon la profondeur de la BV
- Pourquoi le bilan, quelle est la demande?
- Qu'est ce qui est important de tester pour le bilan, et que veulent savoir les parents et les partenaires? quid des tests normés?
- Prioriser les objectifs qui découlent du bilan, de l'histoire de l'enfant et de l'accompagnement mis en place
- La place des parents et comment les impliquer dans le suivi

→ **Matériel pour un bilan BV**

- Fiche résumée pour le 0 à 3 ANS
- Fiche résumée pour les 3 à 6 ans
- Fiche résumée pour les 7 à 11 ans
- 12 à 15 ans
- 15 à 18 ans (patients experts et pair aidance)

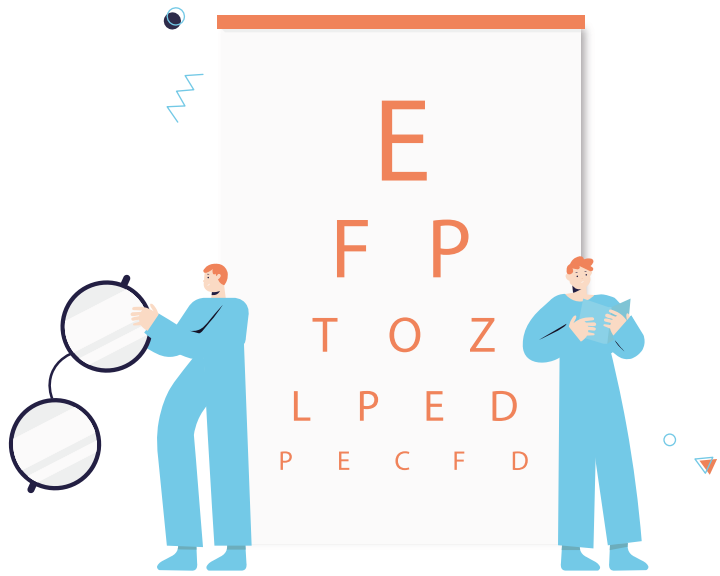
**JOURNÉE 3 MATIN****CLASSE PRÉSENTIELLE  
9H - 12H30**→ **La rééducation BV (et ses limites?)**

- Pour quoi faire? objectifs
- Progression des séances, place de la sensibilisation, explications patho et patient expert
- Quand s'arrêter?
- Cas pratiques et matériels de rééducation en sous-groupe
- Quels liens avec les partenaires (SESSAD, institution, libéraux...)?

**APRÈS-MIDI 14H - 17H30**→ **Les adaptations scolaires et à domicile**

- Agrandis, matériel informatique/électronique, lampe, loupes, cahiers, stylos, règle, objets du quotidien (ex: verre et assiette contrastée)
- Évolution du matériel selon l'âge
- Fiche adaptation scolaire
- Manipulations de matériels et cas pratiques en sous-groupes

→ **Conclusion**





# RÉFRACTION EN PRATIQUE QUOTIDIENNE

**PRÉ-REQUIS**

☆☆☆☆☆

**THÉORIE**

★★★★☆

**PRATIQUES/MANIPULATION**

★★★★☆

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Partager les enjeux de la réfraction dans le cadre des consultations
- Réaliser un bilan visuel de l'enfant et/ou de l'adulte
- Identifier les pathologies visuelles spécifiques recherchées dans la prise en charge du patient
- Connaître et utiliser les techniques d'examen visuel
- Harmoniser les pratiques de réfraction et mieux communiquer avec les autres professionnels de santé



### PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.



### PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique



### DURÉE

2 jours : 14 heures



### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptiste : Valerie DUCRET
- Responsable pédagogique : Valerie DUCRET



### FINANCEMENT

- DPC • FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



### TARIFS

- Non-Adhérent : 740 euros • Adhérent : 620 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



## OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Questions-réponses
- Etude de cas clinique
- Quiz sondage
- Présentation de vidéos
- Échange de pratique interactive

### JOURNÉE 1 MATIN 9H - 12H30

#### → Accueil et présentation des intervenants du programme et des participants tour de table des participants

#### → Présentation des protocoles organisationnels :

- Protocole RNM/RNO
- Protocole en travail Aidé
- Décret 2020-475 : adaptation des corrections optiques
- Quiz protocole / adaptation lunettes

#### → Rappels du système visuel, géométrique et physiologique : Accommodation et acuité visuelle

- Les différentes amétropies : myopie , hypermétropie, astigmatisme
- Exercices : astigmatismes , transposition de lunette
- La presbytie
- Examens préliminaires : interrogatoire, influence de la correction optique
- Tests avec les principaux objectifs à retenir
- Déterminer le Profil patient et les conditions d'examen

### APRÈS-MIDI 14H - 17H30

#### → Réfraction subjective

#### → Examen monoculaire

- Estimer la sphère : Swaine direct / Réfracto
- Mise au point : Brouillard / test Rouge/vert
- Vérification : Swaine inverse / Face vérificatrice / VP
- Estimer le cylindre : Réfracto / Trou sténopéïque
- Mise au point de l'axe et de la puissance : Cylindre croisé de Jackson
- Vérification : Trou sténopéïque

#### → Examen bi-oculaire

- Occlusion alternée brouillée
- Balance bi-oculaire
- Comparaison directe

#### → Examen binoculaire

- Les faces vérificatrices
- Le débrouillage binoculaire
- La Vision de près

#### → Equilibre : correction finale

#### → Spécificités examens de l'enfant :

- Dépistage réfractif en fonction de l'âge, des signes d'appel et des antécédents personnel et familiaux
- Population d'enfants à « risque » d'amblyopie organique précoce et /ou fonctionnelle
- Les médicaments utilisés en réfraction : Les collyres cycloplégants
- Quand adresser : les visites recommandées chez l'enfant
- Dans quel délai orienter et les facteurs de risques chez l'enfant et chez l'adulte

### JOURNÉE 2 MATIN 9H - 12H30

#### Pratique en binôme sur poste de réfraction en présentiel

#### → Réfraction subjective avec Réfracteur / avec montures et verres d'essai, cylindre croisé de Jackson

- Lecture des verres au frontofocomètre, Utilisation de l'auto réfractomètre

#### → Récapitulatif : En fonction des différents profils :

- Patient myope / Patient hypermétrope/ emmétrope
- Patients sans corrections et avec ou sans signes fonctionnels
- Patients avec corrections et avec ou sans signes fonctionnels
- En binôme réfraction subjective sur monture d'essai et verres d'essai
- Puis réfraction en binôme sur réfracteur

### APRÈS-MIDI 14H - 17H30

#### → Exercice de réfraction sur des cas cliniques :

- Avis des stagiaires, retour de l'expert
- Les pièges de la réfraction

#### → Fiches de synthèse

#### → En binôme réfraction subjective sur monture d'essai et verres d'essai

#### → Réfraction en binôme sur réfracteur



# REFRACTION ET FONDAMENTAUX EN CONTACTOLOGIE EN PRATIQUE

EN PARTENARIAT AVEC ALCON FORMATION

## PRÉ-REQUIS



## THÉORIE



## PRATIQUES/MANIPULATION



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À la fin de la session, les participants seront à même :

- Prendre en charge les demandes en lentilles de contact souples sphériques et toriques chez l'adulte
- Comprendre l'anatomie oculaire pour une pratique sécurisée
- Identifier et gérer les complications des lentilles
- Améliorer les compétences en réfraction pour des ajustements précis
- Détecter les contre-indications au port de lentilles
- Maîtriser les matériaux et caractéristiques des lentilles souples
- Former à l'entretien et à l'hygiène des lentilles
- Évaluer le confort et l'acuité des porteurs de lentilles
- Améliorer leur efficacité dans la pratique de la réfraction grâce à une meilleure maîtrise des outils et techniques diagnostiques.
- Analyser et optimiser leurs pratiques en réfraction pour répondre aux besoins spécifiques des patients présentant une myopie, une hypermétropie ou un astigmatisme



## PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s dans des cabinets , hospitalier.e.s.



## PRÉ-REQUIS

Aucun



## DURÉE

3 jours



## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Ophtalmologiste contactologue : Dr Françoise LE CHERPIE BALAT
- Orthoptiste contactologue : Mélanie CHAUVE
- Spécialiste lentilles : Géraldine JOLY
- Responsable pédagogique : Odile CABALE
- Orthoptiste refraction : Brigitte EKPE



## FINANCEMENT

- DPC • FIFPL • OPCO (en fonction des acceptations des organismes)



## TARIFS

- Non-Adhérent : 820 euros • Adhérent : 740 euros • Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.format@cadet-association.fr**



## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



## OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama • Quiz d'évaluation
- Vidéos • Etude de cas cliniques • Travaux pratiques • Manipulation de matériel
- Travail de groupe • Echanges interactifs

### JOURNÉE 1 MATIN 9H - 12H30

→ **Accueil et présentation des intervenants du programme et des participants tour de table des participants**

→ **Que dit la loi ?**

- Renouvellement correction lunettes
- Prescription correction lunettes
- Protocoles

#### Module 1 : les fondamentaux

→ **Bases de la réfraction**

- Principes de l'accommodation et de l'acuité visuelle
- Types d'amétropies
- Intérêt de la compensation optique

→ **Exercices d'application**

- Erreurs fréquentes en réfraction
- Réfraction objective : règle de Swain, analyse du ticket d'autoréf
- Prescription/renouvellement : qui fait quoi ?

#### Module 2 : Réfraction subjective

→ **Déroulé de l'examen**

- Interrogatoire structuré patient et identification des besoins
- Estimation et mise au point de la sphère
- Estimation et mise au point du cylindre
- Les étapes-clés à ne pas négliger

→ **Réalisation guidée sur poste de réfraction**

- Utilisation du réfracteur en respectant les étapes-clés
- Mise en situation autour de l'intérêt du brouillard/brouillage, équilibre bio/bino

### APRÈS-MIDI 14H - 17H30

#### Module 3 : Réfraction subjective mais pas que ...

→ **Diagnostic rapide de l'accommodation**

- Pourquoi et comment l'évaluer ?
- Tests diagnostics
- Étude de cas : stratégie adaptée à différents profils de patients

→ **Mise en pratique**

- Évaluation pratique des tests utilisés
- Réfraction complète

#### Module 4 : Orthoptie et vision fonctionnelle

→ **Intégration de l'orthoptie**

- Relation entre accommodation, convergence et perception visuelle
- Analyse des déséquilibres binoculaires et stratégie de prise en charge

→ **Discussion et conclusion**

**JOURNÉE 2 MATIN 8h45 – 11h45****Introduction****→ Anatomie & physiologie oculaire en lien avec la contactologie**

Questions / réponses sur la partie envoyée aux participants en pré lecture

- a. Anatomie & physiologie de la surface oculaire
- b. Physio pathologie de la surface oculaire
- c. Qualité de vision

**→ Identifier les complications pouvant être entraînées par les lentilles de contact**

- a. Physiopathologie des complications
- b. Complications inflammatoires, allergiques, infectieuses (bactériennes, virales, parasitaires)
- c. Sécheresse oculaire

**APRÈS-MIDI 13h30 – 18h30****→ Renforcer les connaissances en réfraction en contactologie**

- a. Réfraction en contactologie
- b. Astigmatisme et mesure de la courbure cornéenne
- c. Optique appliqué à la contactologie

**→ Mise en pratique de la réfraction, choix des puissances en lentilles****→ Rechercher les contre-indications en lentilles souples**

- a. Pathologie
- b. Médicaments
- c. Symptomatologie

**→ Mise en pratique : questionnaire, et démonstration en lampe à fente****→ Connaître les caractéristiques des lentilles souples**

Matériaux des lentilles souples

**JOURNÉE 3 MATIN 8h30 – 12h****→ Connaître les caractéristiques des lentilles souples (suite)**

Géométrie des lentilles souples

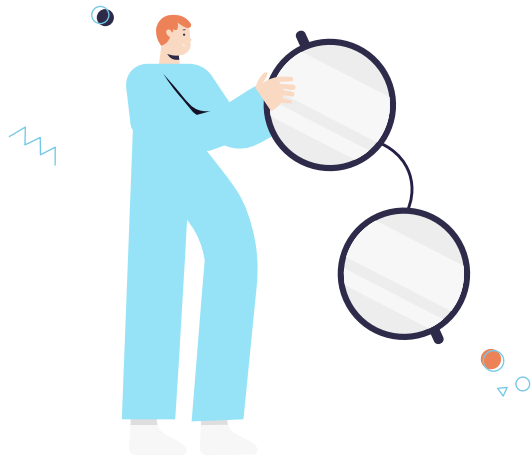
**→ Examiner un patient porteur de lentilles souples**

- a. Evaluation confort
- b. Examen de l'acuité visuelle d'un patient porteur de lentilles de contact
- c. Examen de l'acuité visuelle sur réfraction
- d. Reconnaître une intolérance aux lentilles souples
- e. Examen de la surface oculaire simple

**→ Mise en pratique : apprentissage de la manipulation et des règles d'hygiène, pose/ dépose des lentilles, évaluation du confort et de la qualité de vision, de l'interaction entre la lentille et la surface oculaire avec et sans lampe à fente.****APRÈS-MIDI 13H30 – 17H00****→ Eduquer le patient à l'entretien des lentilles de contact souples**

- a. Caractéristiques physico chimiques et utilisation des produits d'entretien
- b. Complications des produits d'entretiens
- c. Règles d'hygiène, manipulation, pose et dépose
- d. Education du patient aux bonnes règles de port et produits d'entretien.

**→ Mise en pratique : nettoyage et décontamination avec les différents systèmes d'entretien****→ Mise en pratique : prise en charge complète d'une demande en lentilles de contact souples****→ Synthèse et Conclusion**





# BILAN ET RÉÉDUCATION NEUROVISUELLE

PRÉ-REQUIS



THÉORIE



PRATIQUES/MANIPULATION



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Partager les enjeux du dépistage des troubles visuels dans le cadre des troubles des apprentissages
- Réaliser un bilan de dépistage sensoriel, moteur et fonctionnel.
- Cerner les pathologies visuelles spécifiques recherchées dans les troubles des apprentissages dont les troubles dys, praxiques, TDA reconnus comme handicap sensori-moteur nécessitant une prise en charge pluridisciplinaire.
- Harmoniser leurs pratiques de dépistage et mieux communiquer avec les autres professionnels de santé en charge des enfants présentant des troubles des apprentissages.



### PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.



### PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique



### DURÉE

2,5 jours : 18 heures



### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptiste - optométriste-opticien : Mr Lionel MOIROUD
- Orthoptiste : Mme Catherine DUONSEIL
- Responsable pédagogique : Fabienne JONQUA



### FINANCEMENT

- DPC • FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



### TARIFS

- Non-Adhérent : 690 euros • Adhérent : 510 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



## OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Étude de cas clinique
- Quiz sondage
- Présentation de vidéos
- Création d'une trame d'un bilan spécifique

### JOURNÉE 1 MATIN 3H Lionel Moiroud

- **Accueil et présentation de la formation**  
du programme, des intervenants et des participants.  
Le formateur consigne sur un tableau toutes les difficultés annoncées et rencontrées
- **Le formateur analyse les pratiques actuelles des participants et leur besoin d'approfondissement et de perfectionnement**
- **Généralités et Physiologie de la perception visuelle**
- **Vidéos et quiz**

### APRÈS -MIDI 3H30 Lionel Moiroud

- **Présentation du bilan spécifique**  
L'analyse sensorielle et motrice dans le contexte des handicaps sensoriels
- **Bilan visuel en vision de près : test accommodatif chez l'enfant**
- **Exercices : cas pratique**
  - L'analyse sensorielle et motrice
  - Présentation d'une vidéo décrivant l'examen d'un enfant suivant les bonnes pratiques

### JOURNÉE 2 MATIN 3H30 Lionel Moiroud

- **Atelier : l'analyse fonctionnelle**
  - Utilisation des tests normés préconisés TVPS-4 / DEM TEST / NSUCO
  - Exercices - TD
  - Exemple et cas pratiques des différents tests
- **Synthèse et apports par l'expert :**
  - L'analyse fonctionnelle; présentation de l'examen d'un enfant suivant les bonnes pratiques

### APRÈS-MIDI 3h30 Catherine Duconseil et Lionel Moiroud

- **Prise en charge des enfants DYS dans un contexte pluridisciplinaire**
- **Mise en place de la prise en charge en fonction des résultats de la fonction visuelle relevés dans le bilan**
- **Prise en compte du développement moteur de l'enfant**
- **Prise en charge en fonction de la pathologie :**  
Les TDA/H, Les troubles du langage oral et écrit, les TAC, les dys et les praxies

### JOURNÉE 3 MATIN 3h30 Catherine Duconseil

- **Importance d'une anamnèse approfondie**
- **Corrélation entre le TVPS et les difficultés d'apprentissage de l'enfant**
- **Analyse des subtests**
- **Outils de rééducation de la perception visuelle en lien avec le TVPS**
- **Le formateur évalue les informations données lors de la formation et demande aux participants de se projeter dans leur futur exercice**
  - Conseils à donner pour l'école
  - Proposition de plan de rééducation
  - Plan d'amélioration individuel
- **Synthèse et apports par l'expert**



## BILAN ET RÉÉDUCATION NEUROVISUELLE NIVEAU 2 RETOUR SUR EXPERIENCE

### PRÉ-REQUIS



### THÉORIE



### PRATIQUES/MANIPULATION



### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Partager les enjeux du dépistage des troubles visuels dans le cadre des troubles des apprentissages
- Réaliser un bilan de dépistage sensoriel, moteur et fonctionnel
- Identifier les pathologies visuelles spécifiques recherchées dans les troubles des apprentissages dont les troubles dys, praxiques, TDA reconnus comme handicap sensori-moteur nécessitant une prise en charge pluridisciplinaire.
- Améliorer les techniques de dépistage utilisées
- Harmoniser leurs pratiques de dépistage et mieux communiquer avec les autres professionnels de santé en charge des enfants présentant des troubles des apprentissages



### PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.



### PRÉ-REQUIS

Avoir réalisé Bilan et rééducation neurovisuelle



### DURÉE

2 jours : 14h00



### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptistes : Mme Catherine DUONSEIL et Mr Lionel MOIROUD
- Responsable pédagogique : Fabienne JONQUA



### FINANCEMENT

- DPC • FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



### TARIFS

- Non-Adhérent : 680 euros • Adhérent : 490 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



## OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Questions-réponses • Étude de cas clinique • Exercices • Échange de pratique interactive • Wooclap

### JOURNÉE 1 MATIN 3H

- **Accueil et présentation de la formation :**
  - Programme, intervenants et participants
  - Le formateur consigne sur un tableau toutes les difficultés annoncées suite à l'utilisation des tests normés tels le TVPS-DEMTEST-NSUCO
- **Le formateur analyse les pratiques actuelles des participants, leur besoin et les difficultés rencontrées par les participants**
- **Présentation, exploration de la vision et les troubles visuels dans les troubles des apprentissages : comment mener son examen et proposer un plan de rééducation**
  - Présentation de la rééducation spécifique
  - Présentation de vidéos sur les différents exercices de rééducation

### APRÈS-MIDI 4H

- **Atelier : l'analyse sensorielle et motrice**
  - Les participants en petits groupes traitent des cas difficiles : comment mener la rééducation sensorielle et motrice? Dans le contexte des handicaps sensoriels
- **Utilisation des tests de rééducation préconisés : jeu de rôle**
- **Synthèse et apports par l'expert :**
  - L'analyse sensorielle et motrice
  - Présentation d'une vidéo décrivant l'examen d'un enfant suivant les bonnes pratiques en rééducation

### JOURNÉE 2 MATIN 3H30

- **Atelier : l'analyse fonctionnelle dans la rééducation**
- **Utilisation des tests préconisés : jeu de rôle**
- **Synthèse et apports par l'expert : l'analyse fonctionnelle**
  - Présentation de la rééducation d'un enfant suivant les bonnes pratiques

### APRÈS-MIDI 3H30

- **Mise en place de la prise en charge en fonction des résultats visuels relevés dans le bilan**
  - Le formateur demande de réaliser des plans de rééducation en fonction des pathologies
- **Prise en charge en fonction de la pathologie :**
  - les TDA/H, Les troubles du langage oral et écrit , les TAC, les dys et les praxies
- **Mise en situation**
  - Conseils à donner pour l'école
  - Proposition de plan de rééducation
  - Plan d'amélioration individuel
- **Evaluation de la session et conclusion**
  - Le formateur évalue les informations données lors de la formation et demande aux participants de se projeter dans leur futur exercice
  - Le formateur évalue les réponses apportées suite aux difficultés rencontrées par les participants sur les tests neuro visuelles



# BILAN ET RÉÉDUCATION NEUROVISUELLE EN E-LEARNING

**PRÉ-REQUIS****THÉORIE****PRATIQUES/MANIPULATION**

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Partager les enjeux du dépistage des troubles visuels dans le cadre des troubles des apprentissages
- Réaliser un bilan orthoptique sensoriel, moteur et fonctionnel
- Réaliser l'analyse fonctionnelle des troubles visuels
- Cerner les pathologies visuelles spécifiques recherchées dans les troubles des apprentissages dont les troubles dys, praxiques, TDA reconnues comme handicaps sensori-moteurs nécessitant une prise en charge pluri-disciplinaire
- Améliorer et approfondir les techniques de prise en charge utilisées
- Harmoniser les pratiques d'examen orthoptique
- Mieux communiquer avec les autres professionnels de santé en charge des enfants présentant des troubles neurovisuels



### PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.



### PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de prérequis spécifique



### DURÉE

10H, apprentissage à votre rythme sur 2 mois + 2H de temps d'évaluation personnelle



### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptistes : Mme Catherine DUONSEIL et Mr Lionel MOIROUD
- Responsable pédagogique : Fabienne JONQUA



### FINANCEMENT

- DPC • FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



### TARIFS

- Non-Adhérent : 500 euros • Adhérent : 400 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**



## OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Cette formation se déroulera sur une plateforme numérique LMS (Learning Management System ou système de gestion de l'apprentissage).
- Cette formation est un apprentissage individuel en ligne, à son propre rythme et en mode asynchrone.
- Cette méthode est une expérience d'apprentissage flexible.
- A chaque fin de module vidéo, des quizz vous permettront de passer au module suivant.
- L'accompagnement personnalisé sur les contenus de la formation pour un soutien pédagogique se font collectivement sous la forme de visio-conférences d'une heure.
- Ces visio-conférences sont accessibles sur inscription sur un calendrier prédéfini et permettront de répondre aux questions posées en amont (tous les 1<sup>o</sup> mercredi du mois de 8H30 à 9H30 et de 12H30 à 13H30 ainsi que les 1<sup>o</sup> jeudi du mois de 8H30 à 9H30).
- Afin de valider le parcours de formation, vous devrez participer à 2H minimum de tutorat par visio-conférence.

## DURÉE

### Durée d'accès et disponibilité des contenus

2 Mois à partir de l'ouverture des droits d'accès

### Durée totale des supports vidéo

9H Apprentissage à votre rythme sur les 2 mois

### Temps d'évaluation personnelle

2H

Chaque apprenant bénéficie d'un tutorat de minimum de 2h obligatoire en visio-conférence encadré par les formateurs.

## DÉLAI D'ACCÈS

### Les codes d'accès sont valides pour une durée de 2 mois maximum.

Au bout des ces 2 mois, et afin de valider votre formation vous devez avoir participé à au moins 2H de tutorat durant cette période.

Les dates et horaires sont fixés :

- les 1<sup>o</sup> mercredi du mois de 8H30 à 9H30 et de 12H30 à 13H30
- les 1<sup>o</sup> jeudi du mois de 8H30 à 9H30

*Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au 07.50.04.19.54 ou par mail à [contact.formation@cadet-association.fr](mailto:contact.formation@cadet-association.fr)*

## COMPTABILITÉ DES APPAREILS

La plateforme est consultable sur tous supports ordinateurs, tablettes, smartphones et sur les navigateurs les plus utilisés tels que : Google Chrome, Safari, Firefox datant de moins de 5 ans. Nous recommandons tout de même une utilisation sur ordinateur afin d'avoir la meilleure expérience possible.

## MODALITÉS D'ACCÈS

Dès que vous avez acheté votre formation sur le site du cadet, vous recevrez un accès à la formation avec un identifiant et un mot de passe protégé et à usage unique

Vous pouvez commencer à réaliser la formation à votre rythme ( vous pouvez regarder la formation et revenir en arrière

A chaque fin de module, vous devez répondre à un quizz, questionnaire ou exercices.

Vous devez avoir obtenu 50% de bonnes réponses afin de continuer la formation mais aucun doute vous y arriverez !!

## EXIGENCES TECHNIQUES

- Lieu calme et propice à la formation
- Connexion internet stable (vidéos en streaming)

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire d'auto évaluation et de recueil d'appréciation
- Quizz et/ou exercices d'évaluation à chaque module

### RÉSUMÉ

Le bilan neurovisuel consiste en une évaluation qualitative et quantitative des capacités visuelles tant sur le plan sensoriel que sur le plan moteur permettant un diagnostic et un projet de soins adapté.

Il nécessite la connaissance des tests psychométriques à notre disposition.

L'explication des méthodes de passation des différents tests normés est utilisée et adaptée à la plainte initiale et en fonction du trouble fonctionnel.

Ce bilan nécessite également une analyse concise des résultats.

Cette analyse conduit vers un plan de rééducation adapté.

## FORMATION EN 2 PARTIES

Dans chaque partie, vous trouverez plusieurs modules.

### PARTIE 1 | 15 modules | 5H30

LIONEL MOIROUD traite du bilan neurovisuel, de la passation des tests normés et de l'approche thérapeutique

### PARTIE 2 | 9 modules | 3H37

CATHERINE DUCONSEIL traite de l'analyse du TVPS en apportant des solutions rééducatives

### PARTIE 1 | 5H30

- **MODULE 1 (22 minutes 37)**
  - Du bilan visuel à l'analyse de la perception visuelle primaire
- **MODULE 2 (13 minutes 25)**
  - La neurovision
- **MODULE 3 (6 minutes 22)**
  - Évaluation de la composante cognitive
- **MODULE 4 (23 minutes 04)**
  - Le bilan neurovisuel dans les troubles spécifiques des apprentissages
- **MODULE 5 (100 minutes 45)**
  - La DEM test et sa passation
- **MODULE 6 (6 minutes 54)**
  - TVPS en pratique
- **MODULE 7 (8 minutes 46)**
  - Éléments de rééducation
- **MODULE 8 (15 minutes 58)**
  - Réhabilitation motrice
- **MODULE 9 (21 minutes 40)**
  - Éléments de rééducation P1
- **MODULE 10 (12 minutes 18)**
  - Éléments de rééducation P2
- **MODULE 11 (LM 21 minutes 44)**
  - Éléments de rééducation P3
- **MODULE 12 (5 minutes 39)**
  - La motricité oculaire
- **MODULE 13 (7 minutes 54)**
  - Exercices d'accommodation
- **MODULE 14 (7 minutes 26)**
  - La prise en charge de l'accommodation
- **MODULE 15**
  - Vergences

## **PARTIE 2** 3H37

### → **MODULE 1 (17 minutes 39)**

- La perception visuelle

### → **MODULE 2 (37 minutes 34)**

- Le bilan othoptique neurovisuel

### → **MODULE 3 (33 minutes 07)**

- La discrimination visuelle

### → **MODULE 4 (11 minutes 36)**

- Analyse du TVPS 4

### → **MODULE 5 (8 minutes 03)**

- La mémoire visuelle de séquences

### → **MODULE 6 (21 minutes 10)**

- Item relation spatiale

### → **MODULE 7 (8 minutes 22)**

- Item constance de formes

### → **MODULE 8 (10 minutes 34)**

- Item figure fond

### → **MODULE 9 (8 minutes 07)**

- Item closure visuelle





## LES PATHOLOGIES NEURO-DÉGÉNÉRATIVES : PRISE EN CHARGE ORTHOPTIQUE

### PRÉ-REQUIS



### THÉORIE



### PRATIQUES/MANIPULATION



### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Identifier les pathologies visuelles spécifiques recherchées dans les troubles neurologiques de l'adulte
- Réaliser un bilan orthoptique neurovisuel sensoriel, moteur et fonctionnel
- Mettre en place et développer la prise en charge orthoptique neurovisuelle
- Mieux communiquer avec les autres professionnels de santé en charge des patients atteints de pathologies neuro-dégénératives



### PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées.



### PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique



### DURÉE

2 jours : 14h00



### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Neuro-Ophthalmologiste : Dr ORSSAUD
- Orthoptiste : Mme Sonia VICAT
- Responsable pédagogique : Fabienne JONQUA



### FINANCEMENT

- DPC • FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



### TARIFS

- Non-Adhérent : 680 euros • Adhérent : 490 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



## OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Quiz d'évaluation • Étude de cas clinique
- Quiz sondage • Présentation de vidéos
- Création d'une trame d'un bilan spécifique
- Échange de pratique interactive

### JOURNÉE 1 MATIN 3H30 Dr Orssaud

→ Présentation des participants et leurs attentes

#### 1 / Du côté de neuro ophtalmologiste : Rappels

→ Les voies visuelles

- HLE, cécité corticale, etc ...

→ Les grands déficits OM

- Noyau
- Nerf
- Supra nucléaire
- OIN 1.5 de Fisher
- Parinaud et Foville
- Atteintes corticales
- Motilité intrinsèque et accommodation
- Atteinte des fonction sup
- Agnosie
- Atteinte du champ attentionnel
- Autres atteintes (alexie, agraphie, apraxie) (définitions)

### APRÈS-MIDI 3H30 Dr Orssaud et Sonia Vicat

#### 2 / Description des pathologies neuro-dégénératives

1H30 Dr Orssaud

→ Description des pathologies NV

- Sep, Parkinson, syndrome de Balint, Alzheimer, syndrome de Benson, post AVC ...

#### 3 / Les attentes des différents interlocuteurs : médecins-orthoptiste- patient-aidant

1H30 Dr Orssaud et Sonia Vicat (échanges)

→ Attentes du médecin prescripteur (ophtalmologiste-neuro oph-gériatre-neuro-médecin généraliste) d'un bilan orthoptique neuro visuel

→ Attentes de l'orthoptiste

- Compte rendu et attente du médecin prescripteur

→ Attente-besoin-motivation du patient et des aidants

### JOURNÉE 2 MATIN 3H30 Sonia Vicat

#### 4/ Du côté de l'orthoptiste : Le bilan orthoptique neurovisuel adulte

→ Les pré-requis:

- Anamnèse • Bilan moteur - Bilan sensoriel - Bilan ou évaluation Fonctionnelle • Diagnostic-Projet de soin

→ Anamnèse:

- Motif(s) de consultations • Plaintes-SF-Troubles
- Antécédents perso-familiaux-oculaires

→ Bilan Moteur:

- Fixation • Poursuite • Saccades • Vergence

→ Bilan Sensoriel:

- AV • Réfraction • Vision stéréoscopique, de contraste
- RPM • Champ visuel

→ Evaluation Fonctionnelle:

- Vision et communication
- Saisie de l'information visuelle :  
Exploration visuelle - Localisation visuelle  
Lecture  
Perception visuelle  
Gnosies visuelles  
Attention visuelle-capacités mnésiques
- Organisation du geste:  
Praxies visuelles  
Coordination Perceptivo Motrice (CPM)

→ Diagnostic - Projet de soin

### APRÈS-MIDI 3H30 Sonia Vicat

#### 5 / La rééducation Orthoptique neurovisuelle

→ Le projet de soin ou Objectifs/ Plainte du patient, retentissement sur sa qualité de vie

→ Rééducation optomotrice et sensorielle, les outils:

- Orientation du regard • Fusion - accommodation

→ Rééducation fonctionnelle, les outils:

- Localisation visuelle • Exploration visuelle • Lecture
- Perception visuelle • Capacités visuo-attentionnelles



# REGARDS CROISÉS SUR LES TROUBLES DU NEURO-DÉVELOPPEMENT ORTHOPTIE ET ORTHOPHONIE

## PRÉ-REQUIS



## THÉORIE



## PRATIQUES/MANIPULATION



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Comprendre les bases des troubles neuro-développementaux
- Identifier les signes cliniques des TND et leur impact sur le développement
- Identifier les étapes clés du bilan orthophonique dans les TND
- Comprendre l'importance de l'évaluation des fonctions visuelles dans les TND
- Savoir interpréter les résultats d'un bilan neuro visuel
- Situer les enjeux d'un regard croisé dans l'évaluation et la prise en charge
- Construire une prise en charge coordonnée et personnalisée



## PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libérales.aux, salarié.e.s en institutions, hospitalier.e.s, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées



## PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique



## DURÉE

2 jours : 14h00



## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptiste : Mme Charlotte GIBERT
- Orthophoniste : Mme Caroline DUBOIS
- Responsable pédagogique : Fabienne JONQUA



## FINANCEMENT

- DPC • FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



## TARIFS

- Non-Adhérent : 710 euros • Adhérent : 590 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



## OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Quiz d'évaluation • Étude de cas clinique
- Quiz sondage • Présentation de vidéos
- Création d'une trame d'un bilan spécifique
- Échange de pratique interactive
- Bibliographie et ressources pour aller plus loin

### JOURNÉE 1 MATIN 3H30

#### Introduction générale

- Accueil et présentation des intervenants du programme et des participants
  - Tour de table des participants
  - Les attentes

#### → Analyse du pré-questionnaire

#### 1/ Les grands concepts des Troubles neuro développementaux

- Définition des TND (TSA, TDAH, dyslexie, dyspraxie)
- Importance d'une approche pluridisciplinaire.
- Apport d'une anamnèse et d'un regard clinique pour le repérage des TND
- Lecture et décodage du bilan orthophonique
- Interprétation du bilan neurovisuel dans l'aide au diagnostic de TND et à sa prise en charge
- Pause

#### 2/ Approche globale des TND

- Compréhension des étapes clés du développement neuropsychologique de l'enfant
- Impact des TND sur la cognition, le langage, et la motricité
- Rôle de l'anamnèse dans la détection précoce des troubles

### APRÈS-MIDI 3H30

#### 3 / Apport du bilan neurovisuel

- Explications des principales fonctions neurovisuelles (motricité oculaire, perception visuo-spatiale, coordination œil-main)
- Particularités neuro-visuelles fréquemment associées aux TND.
- Présentation d'un protocole de bilan neurovisuel
- Études de cas

#### 4/ Apport du bilan orthophonique

- Évaluation du langage oral et écrit (phonologie, lexique, syntaxe)
- Identification des troubles spécifiques : dyslexie, dysphasie, etc
- Mise en lumière des interactions entre langage et développement neurocognitif
- Études de cas : liens entre troubles langagiers et autres dimensions des TND

#### 5/ Méthodologie de l'anamnèse

- Guide pratique pour une anamnèse adaptée aux TND
- Recueil d'informations sur le développement prénatal, périnatal, et postnatal
- Analyse de l'environnement familial, éducatif et social
- Détection des facteurs de risque et des signaux d'alerte

**JOURNÉE 2** **MATIN** 3H30**6/ Développement de l'enfant et son lien avec les deux bilans**

- Étapes clés du développement moteur, cognitif, et socio-émotionnel
- Effets des TND sur le développement global
- Importance des interactions entre les différents domaines du développement
- Pause

**7/ Regards croisés et synthèse pluridisciplinaire**

- Importance de la collaboration entre professionnels (orthophonistes, orthoptistes, neuropsychologues, etc.)
- Méthodologie pour croiser les informations issues des bilans
- Construction d'un plan d'intervention individualisé
- Études de cas : discussion pluridisciplinaire et élaboration de stratégies communes

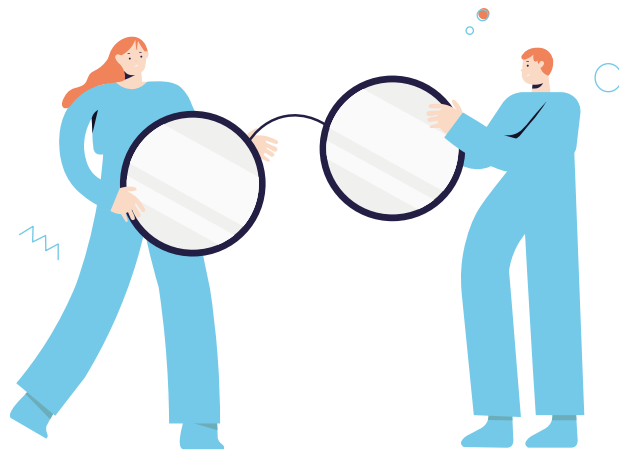
**APRÈS-MIDI** 3H30**8 / Cas cliniques des formateurs et des participants**

- Appliquer les connaissances théoriques à des cas concrets
- S'entraîner à la lecture de bilans et à l'élaboration d'un plan d'intervention.
- Études de cas : analyse de bilans neurovisuels et orthophoniques, ré-daction d'un compte-rendu.
- Simulation d'une anamnèse (Cette partie sera réalisée par groupe dans ZOOM pour élaborer des plans d'intervention)
- Pause

**9 / Conclusion et perspective**

- Explorer les perspectives pour approfondir la prise en charge des TND
- Synthèse des apports théoriques et pratiques
- Échanges sur les défis et les solutions dans la pratique professionnelle







# COMMENT PRENDRE EN CHARGE LA DIPLOPIE

**PRÉ-REQUIS**

☆☆☆☆☆

**THÉORIE**

★★★★☆

**PRATIQUES/MANIPULATION**

★★★★☆

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Décrire les principales pathologies oculomotrices et les mécanismes entraînant une diplopie
- Acquérir une connaissance élargie des pathologies entraînant une diplopie
- Identifier les pathologies visuelles spécifiques recherchées dans les troubles oculomoteurs avec diplopie
- Améliorer les techniques de dépistage utilisées
- Optimiser les pratiques de traitement dans la prise en charge de la diplopie
- Communiquer efficacement avec les autres professionnels de santé
- Expliquer les retentissements fonctionnels
- Repérer les signes d'alerte d'une diplopie



### PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libéraux, salariés en institutions, hospitaliers, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées



### PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique



### DURÉE

2 jours : 14h00



### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptiste : Fanny DRION
- Ophtalmologiste : Dr Christophe ORSSAUD
- Responsable pédagogique : Fabienne JONQUA



### FINANCEMENT

- DPC • FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



### TARIFS

- Virtuelle synchrone • Non-Adhérent : 680 euros • Adhérent : 490 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



## OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Quiz d'évaluations • Étude de cas clinique
- Quiz sondage • Présentation de vidéos

### JOURNÉE 1 MATIN 3H30 Dr Orssaud

- Accueil et présentation
- Analyse du pré questionnaire sur le niveau et l'attente des participants

#### 1 / La binocularité

- Bases physiologiques de la vision binoculaire normale
- Rôle des mécanismes moteurs et sensoriels
- Perception visuelle et de l'espace
- Stéréoscopie(s)  
Les différentes formes de stéréoscopie
- Bases neurales de la vision binoculaire
- Développement de la binocularité

#### 2 / Diplopie physiologique et pathologique

- Physiologique et rivalité oculaire
- Pathologique :
  - La confusion
  - La neutralisation (enfants)

#### 3 / Diagnostic différentiel

- L'aniséiconie
- Monoculaire / binoculaire

### APRÈS-MIDI 3H30 Fanny Drion

#### 1 / L'examen d'une diplopie en consultation

- Interrogatoire et caractères d'urgences
- Urgences devant une diplopie

#### 2 / Bilan orthoptique

- Savoir mener et orienter son bilan orthoptique suivant le contexte diplopiant
  - Réfraction
  - Motilité : versions/ductions forcées
  - ESE / Déviométrie
  - Bielschowsky
  - Torsion : étude de la torsion Harms et rétinophoto
  - Torticolis
  - RPM
  - Ptosis
  - lid-twitch test
  - AFV
  - Signes morphologiques

#### 3 / Tests haploscopiques

#### 4 / Coordimétrie : Lancaster et HW

- Réaliser une coordimétrie
- Savoir interpréter une coordimétrie
- Différences entre l'HW et le Lancaster
- Synthèse et apport complémentaire de l'expert

**JOURNÉE 2 MATIN 3H30 Dr Orssaud****1 / Diplopie monoculaires :**→ **Causes:**

- Optique
- Neurologique

→ **PEC****2 / Diplopies binoculaires : principales causes rappels et PEC**→ **Mécanismes:**

- Atteinte nerveuse : Paralysie, section, compression, ischémie
- Atteinte musculaire : myosite, myopathie, restriction, asthénopie
- Limitation d'excursion : masse intraorbitaire, fracture paroi, ...

→ **Atteinte nerveuse:**

- Supranucléaire : OIN, 1 et demi de Fischer
- Nucléaire :  
III => Foville, Parinaud,  
IV => Hydrocéphalie
- Nerfs oculomoteurs :  
Tableaux : III, IV, VI  
Etiologie : HTIC, artériosclérose, diabète, migraine

**3 / Atteinte musculaire :**→ **Jonction neuro musculaire : myasthénie**→ **Atteinte du muscle lui-même :**

- Myopathie: Kearns Sayre, Steinert, CPOE, dysthyroïdie
- Fibrose : Brown, Stilling Duane, ....
- Traumatisme (cf fracture orbitaire)

**4 / Atteinte orbitaire :**→ **Fracture des parois**→ **Masse intra orbitaire**→ **Syndrome de l'oeil lourd et myopie forte**→ **Caniosténose**→ **Matériel post opératoire (éponge)****5 / Diplopie et strabisme divergent intermittent**→ **Savoir rééduquer, prismer ou adresser en avis chirurgical****6 / La diplopie et la dé-neutralisation (CRA)**→ **Horror fusionis****APRÈS-MIDI 3H30 Fanny Drion****1 / PEC d'une diplopie :**→ **Orienter sa prise en charge**

- Attendre, rassurer le patient
- Proposer des solutions : quelle solution suivant la pathologie ?

→ **Savoir adapter sa prise en charge et proposer des solutions adéquates suivant le contexte (temps/pathologie)**

- COT
- Rééducation
- Occlusion
- Filtres ryzers
- Prismes sphériques
- Prismes
- Sur-corrrection optique
- Toxine botulique
- Chirurgie

**2 / Horror fusionis ou diplopie incoercible**→ **Synthese et apport complémentaire de l'expert**





## NYSTAGMUS ET MOUVEMENTS OCULAIRES ANORMAUX : COMMENT RAISONNER ?

### PRÉ-REQUIS



### THÉORIE



### PRATIQUES/MANIPULATION



### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Identifier les différents types de mouvements oculaires anormaux
  - Identifier les différents nystagmus d'origine différente
  - Identifier les pathologies visuelles spécifiques recherchées en liens avec les nystagmus ou mouvements anormaux
  - Intégrer les données cliniques pour établir un diagnostic différentiel
  - Améliorer la prise en charge
  - Communiquer avec les autres professionnels de santé
- savoir quand orienter vers le professionnel spécialisé et améliorer la prise en charge



### PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libéraux, salariés en institutions, hospitaliers, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées



### PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique



### DURÉE

2 jours : 14h00



### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Neuro-Ophtalmologiste : PR ROBERT MATTHIEU
- Orthoptiste : MCF RATEAUX MAXENCE
- Responsable pédagogique : Fabienne JONQUA



### FINANCEMENT

- DPC • FIFPL • OPCO (selon acceptation des organismes financeurs)



### TARIFS

- Non-Adhérent : 680 euros • Adhérent : 490 euros
- Frais de dossier : 30 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



## OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Questions-réponses • Étude de cas Clinique • Quiz sondage • Présentation de vidéos • Échange de pratique interactive

### JOURNÉE 1 MATIN 9H - 12H30

#### 1 / Les mouvements oculaires

- Accueil et présentation de la formation, du programme, des intervenants et des participants, attentes de la journée
- Physiologie des mouvements oculaires
  - Réflexes oculo-céphaliques, saccades, poursuites, vergences
  - Muscles oculo-moteurs
  - Nerfs craniens
  - Rôle du cortex, des noyaux vestibulaires et du cervelet
- Neuro-anatomie pratique des mouvements oculaires
- Les nystagmus
  - Introduction générale, classification et vocabulaire

### APRÈS-MIDI 14H - 17H30

- Comment analyser un mouvement oculaire anormal ?
  - Observation séméiologie clinique
- Méthodes d'enregistrement des mouvements oculaires
  - Principe
  - Intérêt
  - Interprétation
- Approche pratique avec techniques d'examen clinique
  - Techniques fondamentales et tests spécifiques
  - Discussion de cas cliniques
- Apport de l'expert

### JOURNÉE 2 MATIN 9H - 12H30

#### 2 / Les nystagmus

- Les nystagmus acquis vestibulaires et neurologiques
- Les mouvements oculaire anormaux nonnystagmiques
- Les apraxies oculomotrices de Cogan et les déviations du regard

### APRÈS-MIDI 14H - 17H30

- Les nystagmus de type latent
- Les nystagmus à début précoce
  - Nystagmus congénitaux
- Les nystagmus purement pendulaire du nourrisson

#### 3 / Prise en charge, les professionnels auxquels s'adresser

- Apport des experts
- Partage d'expérience



# REPÉRER LES URGENCES OPHTALMOLOGIQUES NÉCESSITANT UN EXAMEN SPÉCIALISÉ

**PRÉ-REQUIS****THÉORIE****PRATIQUES/MANIPULATION**

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Réaliser une anamnèse et un examen de l'enfant et/ou de l'adulte
- Identifier les signes visuels nécessitant un examen spécialisé en urgence
- Connaître les diverses pathologies ophtalmologiques
- Savoir déterminer la priorisation du degré d'urgence et orienter vers les professionnels de santé appropriés.



### PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libéraux, salariés en institutions, hospitaliers, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées



### PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique



### DURÉE

1 jour : 7h00



### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptiste : Valerie DUCRET
- Ophtalmologiste : Dr Claudine LABRO
- Responsable pédagogique : Valerie DUCRET



### FINANCEMENT

- FIFPL • OPCO (pour salarié.e)



### TARIFS

- Non-Adhérent : 500 euros • Adhérent : 390 euros • Étudiant : 150 euros
- Frais de dossier : 20 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**



## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



## OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama • Quiz d'évaluations
- Vidéos • Échanges interactifs via la discussion interactive et la prise de parole
- Cas cliniques

### JOURNÉE 1 MATIN V. Ducret / Dr C. Labro

- **Accueil et présentation des intervenants du programme et des participants**
  - Tour de table des participants, leurs attentes.
- **Projections de diapo montrant des situations cliniques urgentes et non urgentes. Chaque participant donne son avis**
  - À partir de l'examen classique : Réfractomètre automatique, Acuité Visuelle, Tonométrie, Rétinophotographie, Bilan Orthoptique, Champ visuel pour dépister les situations qui nécessitent un avis spécialisé. Déterminer la priorisation du degré d'urgence.
- **Pause**
- **Atelier par petits groupes**
  - Les participants doivent commenter des cas cliniques, des photos, des textes sur la nécessité d'un avis spécialisé. Mise en commun des opinions de chaque groupe
- **L'expert récapitule et commente les yeux normaux et les diverses pathologies rencontrées**
- **Tests/quiz avec les principaux objectifs à retenir**

### APRÈS-MIDI V. Ducret / Dr C. Labro

- **Présentation des cas cliniques du segment antérieur**
  - Observation des problèmes de la cornée et de la conjonctive
  - Pour la contacto : mesure de la cornée (Rayon de courbure), vérification de la cornée, analyse film lacrymal ( BUT , test de Schirmer)
- **Pause**
- **La baisse d'acuité visuelle, la douleur, l'œil rouge, les pupilles...**
  - Les modifications réfractives qui doivent interroger, classification des différentes baisses d'acuité visuelle
  - Les signes ophtalmologiques fonctionnels et physiques révélateurs d'une pathologie
  - Création de fiches : arbre décisionnel, dans quel délai orienter et les facteurs de risques chez l'enfant et chez l'adulte. A qui envoyer : ophtalmologiste, neurologue etc...
- **Tests/quiz avec les principaux objectifs à retenir**



## REPÉRER LES URGENCES OPHTALMOLOGIQUES NÉCESSITANT UN EXAMEN SPÉCIALISÉ, NIVEAU 2 : TRAVAUX PRATIQUES, MANIPULATION, CAS CLINIQUES

PRÉ-REQUIS



THÉORIE



PRATIQUES/MANIPULATION



### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Réaliser une anamnèse et un examen de l'enfant et/ou de l'adulte
- Identifier les signes visuels nécessitant un examen spécialisé en urgence
- Connaître les diverses pathologies ophtalmologiques
- Savoir déterminer la priorisation du degré d'urgence et orienter vers les professionnels de santé appropriés



### PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libéraux, salariés en institutions, hospitaliers, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées



### PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique



### DURÉE

1 jour : 7h00



### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptiste : Valerie DUCRET
- Ophtalmologiste : Dr Claudine LABRO
- Responsable pédagogique : Valerie DUCRET



### FINANCEMENT

- FIFPL • OPCO (pour salarié.e)



### TARIFS

- Non-Adhérent : 500 euros • Adhérent : 390 euros • Étudiant : 150 euros
- Frais de dossier : 20 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



## OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama • Quiz d'évaluations
- Vidéos • Échanges interactifs via la discussion interactive et la prise de parole
- Cas cliniques

### JOURNÉE 1 MATIN

V. Ducret / Dr C. Labro  
8H30 - 12H30

- **Accueil et présentation des intervenants du programme et des participants**
  - Tour de table des participants, leurs attentes
- **Manipulation par binôme, prise en main des différents outils qui permettent un examen de base**
  - Réfractomètre automatique
  - Acuité Visuelle
  - Tonométrie
  - OCT
  - Rétinophotographie
  - Bilan Orthoptique
  - Champ visuel pour dépister les situations qui nécessitent un avis spécialisé

#### → Pause

- **Atelier par petits groupes, utilisation de matériel pour aider à la prise de décision**
  - LAF
  - Fluo
  - Pour la contacto : mesure de la cornée (rayon de courbure)
  - Vérification de la cornée
  - Analyse film lacrymal (BUT, test de Schirmer)
- **Mise en commun des examens, l'expert récapitule et commente les clichés**

### APRÈS-MIDI

V. Ducret / Dr C. Labro  
14H - 16H30

- **Comparer les examens normaux avec des clichés pathologiques**
  - Les modifications qui doivent interroger
- **Mise en commun des opinions de chaque groupe**
  - Analyser les situations qui nécessitent un avis spécialisé
  - Déterminer la priorisation du degré d'urgence
- **Les signes ophtalmologiques fonctionnels et physiques révélateurs d'une pathologie**
  - Utilisation de l'arbre décisionnel ; dans quel délai orienter et les facteurs de risques chez l'enfant et chez l'adulte. A qui envoyer : ophtalmologiste, neurologue etc...



## LA MYOPIE SI ON EN PARLAIT : ENJEUX ET PRISE EN CHARGE

### PRÉ-REQUIS



### THÉORIE



### PRATIQUES/MANIPULATION



### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront plus à l'aise pour :

- Comprendre la nature de la myopie évolutive et ses mécanismes sous-jacents.
- Identifier les facteurs de risque et les conséquences d'une myopie évolutive non traitée.
- Explorer les approches actuelles de la prévention et de la prise en charge.
- Fournir des outils pratiques pour le suivi des patients et l'adaptation des traitements.



### PUBLIC VISÉ

Orthoptistes libéraux, salariés en institutions, hospitaliers, ou dans des cabinets ou maisons médicalisées, pédiatres



### PRÉ-REQUIS

Ne nécessite pas de pré-requis spécifique



### DURÉE

1 jour : 7h00



### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Orthoptiste : Valerie DUCRET
- Opticien : Romain Praud
- Ophtalmologiste : Professeur Dominique Bremond -Gignac
- Responsable pédagogique : Valerie DUCRET



### FINANCEMENT

- FIFPL • OPCO (pour salarié.e)



### TARIFS

- Non-Adhérent : 360 euros • Adhérent : 290 euros

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toutes demandes d'adaptations, merci de nous contacter au **07.50.04.19.54** ou par mail à **contact.formation@cadet-association.fr**

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'auto-évaluation et de recueil d'appréciation
- Présence d'un animateur facilitant les échanges pédagogiques entre formateurs et participants



## OUTILS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support diaporama • Quiz d'évaluations
- Vidéos • Échanges interactifs via la discussion interactive et la prise de parole
- Cas cliniques

### JOURNÉE 1

#### MATIN

Prof D. Bremond-Gignac  
/ V Ducret

#### → Accueil et présentation des intervenants du programme

- Tour de table
- Les attentes

#### → Le développement de la fonction visuelle

- Chez l'enfant de la naissance à l'âge de 6 ans
- Les évolutions jusqu'à l'âge adulte

#### → La myopie et la myopie évolutive

- La physiopathologie
- Prévalence et tendances épidémiologiques
- Étiologie et facteurs de risque de la myopie : génétique-environnement, les interactions
- Les enjeux en santé publique

#### → Pause

#### → Dépistage de la myopie

- Stratégies de prévention de la myopie évolutive
- Le diagnostic de la myopie
- Comment proposer les verres défocalisants, les lentilles défocalisantes, l'orthokératologie et l'atropine microdosée
- Le suivi

#### → Tests/quiz avec les principaux objectifs à retenir

### APRÈS-MIDI

V. Ducret / R.Praud

#### → Prise en charge thérapeutique, ralentir la progression de la myopie

- Les différents dispositifs optiques (verres, lentilles); avantages et inconvénients

#### → Pause

#### → Etude de cas cliniques

- Comment intégrer les connaissances dans la pratique quotidienne
- Collaboration entre professionnels de santé pour limiter l'épidémie mondiale de myopie

#### → Évaluation de la formation Questionnaire ou quiz pour tester les acquis

- Recueil des feedbacks des participants

## LES FORMATIONS À LA CARTE

**Vous souhaitez que le CADET donne une formation près de chez vous ?**

1



### GROUPE

Constituez un groupe d'au **moins 17 personnes\***

2



### THÈME

Choisissez un thème dans le catalogue

3



### DATES

Proposez plusieurs **dates et un lieu**

4



### ENVOI

Envoyez nous un mail avec l'ensemble de ces informations à cette adresse mail :

**[contact.formation@cadet-](mailto:contact.formation@cadet-)**

\* seuil pouvant varier en fonction de la formation, des frais et de la distance géographique

# LES FORMATEURS



**ALAIN BAUWENS**

Diplômé en Kinésithérapie en 1986, j'ai dès le début de ma carrière, été amené à prendre en charge des patients vertigineux dans le cadre d'un projet commun souhaité par un ORL, un neurologue et moi-même. J'ai très rapidement compris que mes études de kinésithérapie étaient insuffisantes et je les ai complétées par celles d'orthoptie, à Gand, en 1995.

Depuis lors, convaincu de la nécessité d'une connaissance parfaite de la neurophysiologie visuelle dans cette spécialité, j'ai milité en faveur d'un enseignement de la rééducation vestibulaire auprès de tous les orthoptistes.

J'ai entrepris d'enseigner la rééducation vestibulo-oculaire à l'école d'orthoptie de Gand et à l'école d'orthoptie de Liège.

Au sein du bureau de la SIRV, j'œuvre pour un esprit d'ouverture et de partage des compétences en tâchant de rendre une place de premier plan aux orthoptistes.

**ALEXANDRA RODRIGUES**

Orthoptiste diplômée de l'école de Bordeaux en 2014, j'ai poursuivi ma formation au Québec où j'ai exercé en hôpital pédiatrique pendant deux ans. De retour en France, j'ai eu la chance de pouvoir continuer la pédiatrie en cabinet libéral à Bordeaux. Aujourd'hui je mets à profit cette expérience au sein du CADET afin de coordonner les dépistages visuels scolaires, et d'intervenir lors de certaines formations

**BÉATRICE LEBAIL**

Ophthalmologiste spécialisée en Techniques de compensation du handicap visuel.

Après avoir exercé auprès d'adultes malvoyants, le Dr B Le Bail est actuellement en charge de l'accompagnement d'enfants déficients visuels avec ou sans handicap associé (IME Jean Paul EVRY, SESSAD Sdidv CRETEIL).

Chargée de cours pour le DU " Techniques de compensation du handicap Visuel" Université Paris Descartes

Présidente de l'association ARIBa, association francophone qui regroupe les différents professionnels impliqués dans les métiers de la Basse Vision.

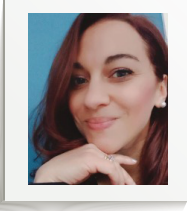
**BRIGITTE EKPE**

Orthoptiste depuis une vingtaine d'années, j'ai dirigé l'école d'orthoptie de Clermont-Ferrand et suis la co-fondatrice du Collège National des Orthoptistes Enseignants (CNOE). Je suis très investie dans la formation des orthoptistes aussi bien initiale que continue. Je collabore aujourd'hui avec le laboratoire AME2P de l'université de Clermont Auvergne sur l'évolution des compétences visuelles et attentionnelles des enfants, notamment au travers de leur pratique sportive.

Passionnée d'innovations pédagogiques et technologiques, j'ai à cœur la mise en place d'un enseignement hybride participatif et basé sur les preuves



## CAROLINE DUBOIS LEVASSEUR



Orthophoniste – Enseignante & Formatrice – Spécialiste TND & Prise en charge précoce  
Orthophoniste depuis 2007, j'ai toujours exercé en libéral et au sein de structures spécialisées, avec des équipes pluridisciplinaires.

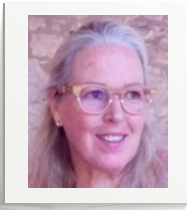
La prise en charge à 360°, est dans mon ADN, la pluridisciplinarité nourrit ma clinique : Langage, motricité, développement neurofonctionnel... tout est lié.

L'engagement des familles est au cœur de ma démarche: le partenariat parental est un élément clé pour accompagner durablement chacun de mes patients.

En tant qu'enseignante, directrice de mémoires et formatrice, j'accompagne les professionnels et futurs professionnels à intégrer dans leur pratique les interactions entre langage, mouvements et fonctions neurodéveloppementales.

Cette formation est conçue pour les orthoptistes qui veulent élargir leur regard, enrichir leurs pratiques et comprendre comment optimiser les interactions entre vision, motricité et langage. Concrète, directe et actionnable, elle permet de renforcer l'approche pluridisciplinaire et le travail en partenariat.

## CATHERINE DUCONSEIL



Orthoptiste libérale depuis 1981.

D'esprit curieux, je ne me suis pas contentée de mes études pour exercer ma profession, c'est pourquoi j'ai suivi de nombreuses formations afin de mieux comprendre le fonctionnement cérébral de la vision : stage à l'ARAMAV pour mieux appréhender la basse vision, stage de posture avec BAZIRE à Nantes puis BRICO et plus tard VALLIER.

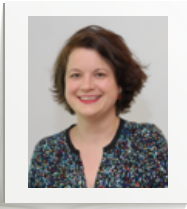
J'ai eu la chance de côtoyer des personnes exceptionnelles comme le Dr. Françoise PINÇON strabologue

J'ai fait une vingtaine d'années d'aides opératoires avec le Dr. GROS

Très tôt je me suis intéressée aux problèmes d'apprentissages qui m'ont conduit au DU de neuropsychologie de Bordeaux. Aujourd'hui, j'aime m'entourer de confrères qui sont dans la même approche intellectuelle et qui cherchent à faire avancer la profession.

Je m'enrichis aujourd'hui en faisant le DU du PATA.

## CHARLOTTE GAILLARD

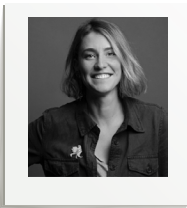


Opticienne de formation (diplômée de l'école d'optique de Morez et de l'Université Paris-Sud), je suis responsable d'un magasin d'optique spécialisé en santé visuelle.

Depuis près de 20 ans, je m'intéresse en particulier aux domaines de l'ergonomie visuelle et de la basse-vision.

Attachée aux avantages d'une prise en charge pluridisciplinaire (orthoptiste, ophtalmologiste, ergothérapeute, instructeur de locomotion, médecin du travail...), je travaille en réseau libéral comme en institution et propose lorsque nécessaire, des bilans optiques en langue des signes.

Je m'investis dans la formation parce que je suis persuadée que nous avons besoin d'accroître nos connaissances communes pour travailler mieux ensemble et proposer des prises en charge performantes à nos patients.

**CHARLOTTE GIBERT**

Diplômée depuis 2013, mon premier emploi a été au CAMSP du CHU de Rouen où le rôle de l'orthoptiste était méconnu. J'ai su me faire une place et surtout apprendre l'intégration multimodale grâce à mes collègues orthophonistes, psychométriciennes, kiné, ergothérapeutes, psychologues, pédiatres...je suis l'orthoptiste que je suis, grâce à elles.

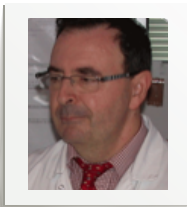
Spécialisée d'abord dans le polyhandicap et la prématurité, j'ai en parallèle de mon activité au CHU, monté mon cabinet libéral où je pratique les Bilans neuro visuels et prises en charge des patients avec des TND.

Je suis formée en posturologie, réflexes archaïques et troubles neuro cognitifs chez l'enfant.

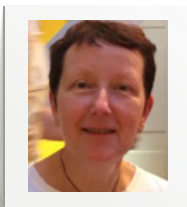
Forte de ces expériences et de l'apport de nos échanges pluridisciplinaires, j'ai co-créé MoveR, un outil de rééducation immersif avec une équipe d'ingénieurs spécialisée dans la réalité immersive.

En 2023, je quitte le Camsp pour un poste dans le service de pédopsychiatrie du CHU de ROUEN, avec une approche complémentaire à la perception neuro-développementales des TND et je déménage sur Caen où je monte un nouveau cabinet libéral.

Je souhaite transmettre mon expérience, mes connaissances et ma passion, grâce via des formations accès sur le pluridisciplinaire.

**CHRISTOPHE ORSSAUD**

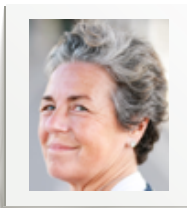
Le Dr Christophe ORSSAUD est ophtalmologiste, spécialisé en ophtalmo pédiatrie et neuro-ophtalmologie. Il est responsable de l'Unité Fonctionnelle d'Ophtalmologie à l'HEGP et du Centre constitutif du CRM OPHTARA sur l'HEGP. Il est également impliqué dans l'enseignement d'orthoptie en tant que membre de l'équipe pédagogique de l'Ecole d'Orthoptie de l'université Paris DESCARTES. Le Dr Orssaud est également Président du Collège Santé de l'AFE et membre du Conseil Scientifique de Rétina France.

**DOMINIQUE MARTIN**

Orthoptiste spécialisée en réadaptation des patients malvoyants depuis 1985, Dominique Martin a créé le 1er service hospitalier parisien prenant en charge la réadaptation des patients malvoyants et y a travaillé pendant 27 ans. Elle exerce en libéral depuis 10 ans et la réadaptation des malvoyants occupe les trois quarts de son activité.

De 2009 à 2016 elle a été consultante à l'Institut de la Vision. Elle participe à la rédaction de nombreux ouvrages scientifiques et intervient dans divers congrès (Bulletin de la Société Française d'Optique Physiologique - Cahiers d'Ophtalmologie - Réalités Ophtalmologiques - Basse Vision Info - Cahier Optique Oculaire d'Essilor...) Elle est investie dans la formation des étudiants en orthoptie, au sein de diplômes universitaires et post-universitaires s'adressant aux ophtalmologistes, aux orthoptistes et aux opticiens.

## FABIENNE JONQUA

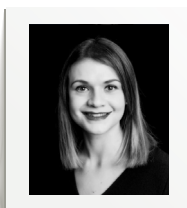


Orthoptiste depuis 1988, diplômée de l'école de Toulouse , j'ai travaillé en libéral pendant 15 ans dans le sud ouest et 10 ans en région parisienne

Lors de mon arrivée sur Paris, j'ai travaillé au sein d'une collectivité territoriale où j'ai mis en place un dépistage visuel réalisé par des orthoptistes .Toute l'équipe a travaillé au sein des PMI et des écoles maternelles en sensibilisant et formant les professionnels de santé de la petite enfance.

Forte de cette expérience, c'est à cette période que j'ai rejoint le CADET afin de développer les dépistages visuels dans les structures d'accueil des enfants et que nous avons mis en place des formations dédiées à tous les professionnels paramédicaux.

## FANNY DRION

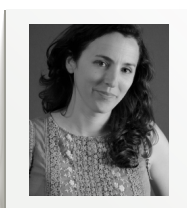


Diplômée en 2015 de l'école d'orthoptie de Nantes, j'exerce depuis au sein de l'Institut Ophtalmologique de l'Ouest (IOO) de la cliniques Jules Verne à Nantes. Mon activité libérale au sein de cette clinique est essentiellement axée autour de la strabologie et de la pédiatrie. Je travaille en relation étroite avec des ophtalmologistes, des strabologues, des médecins et chirurgiens de différentes spécialités.

J'ai réalisé en 2018 une bande dessinée « L'œil de Pirate » destinée aux amblyopes et leur entourage. Elle est distribuée par un grand groupe d'optique en France, au Luxembourg, en Belgique et au Maroc. L'éducation thérapeutique au travers de cette bande dessinée permet une compréhension plus aisée de l'amblyopie et une meilleure observance de son traitement.

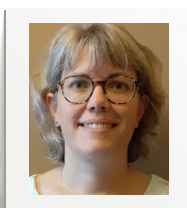
Passionnée par la strabologie et mon métier j'avais à cœur de partager mes pratiques et d'échanger avec mes consœurs et confrères. Une nouvelle aventure enrichissante commence grâce au Cadet!

## GÉRALDINE JOLY

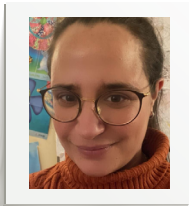


Opticienne de formation, je suis spécialisée dans le domaine de la contactologie depuis maintenant 20 ans. Forte d'une expérience variée, en magasin, en institution, dans l'enseignement public et aujourd'hui en tant que responsable scientifique dans le secteur privé, je souhaite avant tout partager mes connaissances avec toutes les personnes intéressées par le sujet des lentilles de contact.

## HÉLÈNE BEBEN



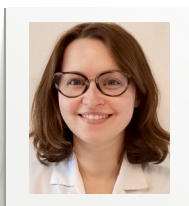
Orthoptiste depuis 2002, j'ai travaillé tout de suite en équipe dans des services d'accompagnement d'enfants déficients visuels avec ou sans handicaps associés. J'ai commencé depuis 2021 une activité libérale où je continue de recevoir des patients déficients visuels. Je m'attache à trouver les outils et les compensations au plus proches de chacun notamment pour la scolarité, tout en rendant les jeunes autonomes et acteurs de leur suivi. Je propose de partager mon expérience et mes connaissances sur ce domaine particulier de l'orthoptie avec les jeunes déficients visuels, actuellement peu développé dans les formations.

**JULIA BOSNET**

Orthoptiste en libéral depuis 2015 diplômée de l'école de Paris V, j'ai participé à une mission humanitaire à Madagascar en 2017.

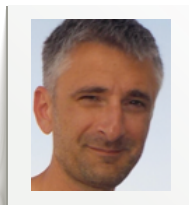
Sensible à la santé visuelle des enfants, j'ai intégré le pôle dépistage du CADET en 2020 en tant que coordinatrice. Après un passage de 2 ans par la recherche clinique en parallèle de mon activité libérale, je m'investis aujourd'hui dans la formation des étudiants et je participe également à certaines formations CADET.

J'ai également co-fondé la société Eyection qui édite des supports de rééducation inédits pour les orthoptistes.

**KINNIE BOURGET AGUILAR**

Praticien hospitalier en ORL et chirurgie cervico-faciale au CHU de Nantes, spécialisée en otoneurologie, je consacre ma pratique clinique à la prise en charge des patients atteints de vertiges, de surdité et d'acouphènes. Je suis médecin référent des explorations fonctionnelles vestibulaires au sein du service d'ORL et de la consultation pluridisciplinaire Acouphènes-Hyperacousie.

Je mène des activités d'enseignement à l'Université de Nantes, au Centre de Formation Universitaire en Orthophonie de Nantes et à l'Institut Régional de Formation en Masso-kinésithérapie des Pays de la Loire.

**LIONEL MOIROUD**

Master 2R de Sciences, Technologies, Santé, mention bio-santé, spécialité Neuropsychologie et Neurosciences Clinique, Université Paul Sabatier, Toulouse. Laboratoire de Neurosciences et Système Sensoriel (UMR 1141 INSERM), Juin 2016

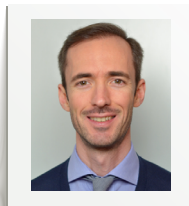
DIU Exploration et rééducation des troubles de l'équilibre, Juin 2012

DU Perception Action et Troubles d'Apprentissages, Juin 2010

Diplôme d'Orthoptie, Toulouse, Juillet 2009

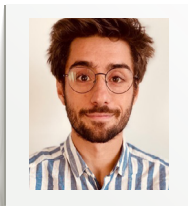
Maîtrise d'optique physiologique, des sciences de la vision et d'optométrie, Juillet 2002

BTS Opticien Lunetier, Juillet 2000

**MATTHIEU ROBERT**

Mini CV : Matthieu Robert est professeur d'ophtalmologie à la Faculté de médecine de Paris et ophtalmologue à l'hôpital Necker-Enfants malades. Il est titulaire d'une thèse et d'une HDR de neurosciences ; ses travaux de recherche portent notamment sur la physiopathologie des mouvements oculaire anormaux.

## MAXENCE RATEAUX

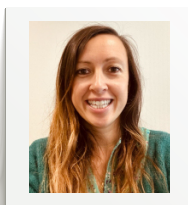


Orthoptiste diplômé depuis 2016, j'ai poursuivi ma formation scientifique par un Master en neurosciences puis un Doctorat obtenu en 2021. En parallèle de mes années de thèses, j'ai également suivi le DIU d'exploration de la fonction visuelle.

Mes travaux de recherches portent principalement sur les corrélations entre la fonction motrice et le système sensoriel afin d'objectiver l'examen clinique pédiatrique ou l'examen clinique de pathologies congénitales.

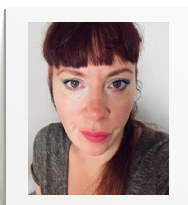
Actuellement Orthoptiste à l'Hôpital Necker - Enfants malades et chercheur rattaché au Centre BORELLI, je suis également référent pédagogique du département d'orthoptie de l'Université Paris Cité."

## MÉLANIE CHAUVÉ



Orthoptiste depuis 2013 salariée dans la région bordelaise dans un cabinet d'ophtalmologistes sur trois sites. Je fais de l'aide à la consultation, de l'orthoptie et de la contactologie que j'adore adapter pour apporter différentes solutions aux patients. Je suis ravie de rejoindre le Cadet pour s'entraider dans nos pratiques.

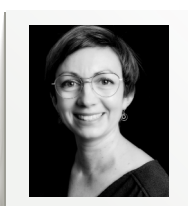
## ODILE CABALE



Diplômée en 2002, j'ai suivi le DU Handicap Visuel à Descartes en 2004 et j'ai travaillé plusieurs années à l'Institution Nationale des Invalides en Basse Vision au sein de l'équipe pluridisciplinaire dirigée par le Pr Corbé. En parallèle, je me suis intéressée au dépistage visuel précoce et à l'importance de mettre l'orthoptiste au centre de cet enjeu de santé publique notamment lors des dépistages des 9 mois, 24 mois et 3 ans. Forte de ces expériences, on m'a proposé d'intervenir en qualité de formatrice tant à la faculté qu'en formation continue professionnelle.

Aujourd'hui au sein du CADET je mets à profit mon expérience de formatrice et d'orthoptiste pour développer des thèmes de formations et mettre en place avec les formateurs des outils pédagogiques adaptés.

## SONIA VICAT

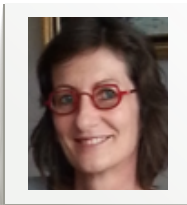


Orthoptiste diplômée depuis 2000, à Rennes, j'exerce en libéral dans la région Nantaise depuis plus de 15 ans. Mon mode d'exercice m'a très vite mené à m'intéresser à toutes les techniques et champs d'actions de notre profession en particulier les troubles Neurovisuels et la Basse-Vision.

Depuis quelques années, j'interviens en IEM auprès d'enfants cérébrolésés et polyhandicapés.

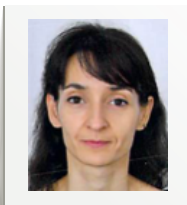
Je suis vice-présidente de l'AOR qui est une association Nantaise qui a pour but d'informer, de promouvoir et de réunir tous les acteurs de la vision en organisant des soirées de formation ainsi qu'un congrès bisannuel.

Je suis très curieuse des nouvelles technologies qui sont maintenant plus à la portée de l'orthoptie et continue d'œuvrer pour la reconnaissance de notre profession.

**VALÉRIE DUCRET**

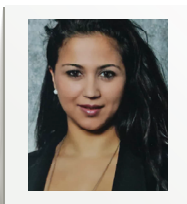
Valérie Ducret, orthoptiste depuis 30 ans ; j'ai eu un parcours professionnel riche en expériences. J'ai eu le plaisir de travailler en PMI plusieurs années, dans le dépistage visuel et dans des cabinets d'ophtalmologie. Aujourd'hui en cabinet libéral j'exerce dans une clinique en banlieue Toulousaine.

J'ai découvert le goût pour la pédagogie en commençant par encadrer des étudiants en stage (depuis 20 ans), ce qui m'a amené à devenir chargée d'enseignement à la faculté de médecine, Université Paul Sabatier - Toulouse III et formatrice pour le CADET, tant pour les orthoptistes que pour les autres paramédicaux et médecins.

**VÉRONIQUE SERIN**

Diplômée depuis 2000, mon premier emploi a été dans une clinique où le poste d'orthoptiste a été créé. Tout était à faire. Spécialisée d'abord en basse vision, les méthodes de rééducation que j'ai apprises m'ont rapidement servi pour la prise en charge des patients malvoyants puis cérébrolésés au sein du centre de rééducation. J'ai ainsi abordé la posturologie et avec le soutien et la confiance des ORL, je me suis tournée vers la rééducation vestibulaire.

Ces trois spécialités sont intimement liées, l'œil est au centre de nos capacités perceptives et la perception visuelle conditionne l'ensemble de nos actions. Je souhaite transmettre mon expérience et ma vision de notre métier à l'ensemble de mes pairs et leur permettre d'utiliser l'ensemble des connaissances afin que le plus grand nombre de patients aux pathologies variées en bénéficient.

**ZAHRA BESSAA-HOUACINE**

Orthoptiste diplômée d'état en 2003 et titulaire du DU technique de compensation du handicap visuel à Descartes en 2004. J'ai accompagné pendant plusieurs années des adultes malvoyants au CFRAM de Marly Le Roi avant d'accompagner des enfants déficients visuels depuis 2006 au sein de l'IDES (Institut d'éducation sensoriel) chez ODA (Œuvres d'avenir).

Passionnée par l'accompagnement de mes patients et le partage au sein d'une équipe pluridisciplinaire, je me suis investie dans la formation à la fédération des aveugles de France ainsi qu'à l'AVH association Valentin HAUY. Riche de cette expérience, je rejoins CADET afin de continuer à intervenir et partager mes compétences.

Par ailleurs, je fais partie des groupes d'experts SANTÉ BD et HANDICONNECT en qualité d'experte déficience visuelle qui me permet de rendre accessible des outils de communication FALC pour une meilleure accessibilité aux soins des personnes en situations d'handicap.

# INFORMATIONS UTILES



## COMMENT S'INSCRIRE AUX FORMATIONS DU CADET ?

Une seule méthode (quelque soit la méthode de financement) :

1

**ENVOYER UN MAIL À [CONTACT.FORMATION@CADET-ASSOCIATION.FR](mailto:CONTACT.FORMATION@CADET-ASSOCIATION.FR)**  
**AVEC :**

- le(s) nom(s) de la formation(s) choisie(s)
- la date
- la ville
- la méthode de financement souhaitée

2

**VOUS RECEVREZ LE MAIL «CONFIRMATION DE VOTRE PRÉ-INSCRIPTION»**

contenant un lien numérique pour un **formulaire d'inscription à compléter**  
+ un lien numérique pour procéder au **versement d'arrhes** correspondant au  
prix total de la formation (non débité lors de l'inscription) ainsi que les frais  
de dossier (débités immédiatement)

3

**À RECEPTION DU VERSEMENT DE VOS ARRHERS ET DE VOTRE FORMULAIRE  
REPLI, VOTRE INSCRIPTION A LA FORMATION EST VALIDÉE**

4

**UN MAIL DE CONFIRMATION DE VOTRE INSCRIPTION DEFINITIVE, VOUS  
SERA ENVOYÉ.**

### IMPORTANT :

Le versement d'arrhes est obligatoire quelque soit votre méthode de  
financement. il garantie votre inscription et permet de faire valoir nos CGV en cas  
d'annulation de votre inscription



## FINANCEMENTS ET PRISE EN CHARGE DES FORMATIONS

---

**Le CADET est un organisme de formation agréé : Les formations proposées peuvent être prises en charge par différents moyens de financement.**



### **AGENCE NATIONALE DU DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (DPC)**

Le DPC est un dispositif de formation réglementé mis en place pour assurer le développement Professionnel Continu dédié aux professionnels de santé de France. Chaque professionnel de santé doit justifier, sur une période de trois ans, de son engagement dans une démarche de développement professionnel continu

Les actions et programmes de DPC dispensés par les organismes sont contrôlés. Ces formations doivent répondre à des critères définis par arrêté ministériel (orientations, méthodes, données validées, qualification des concepteurs et intervenants, modalités d'évaluation des actions de formations...)

### **COMMENT S'INSCRIRE EN DPC POUR UNE FORMATION CADET ?**

- ① Vous devez ouvrir votre compte sur le site **mondpc.fr**
- ② Suivre la procédure unique d'inscription aux formations du CADET en envoyant un mail à **contact.formation@cadet-association.fr** (cf : page précédente)
- ③ VOUS inscrire sur votre compte DPC à la suite de votre inscription à une formation auprès de CADET ( cf : Comment s'inscrire aux formation CADET?).
- ④ Après la formation, le CADET sera indemnisé directement par le DPC à hauteur de l'enveloppe dédiée ( un reste à charge pour compléter le montant de la formation peut donc vous être facturé). Vous recevrez également une indemnité (montant de l'enveloppe annuelle et barème des indemnités sur le site internet du DPC).



### **FIFPL**

Le FIFPL est un fonds d'assurance formation agréé par Arrêté Ministériel. Le FIFPL assure la Prise en charge de la formation professionnelle continue pour les orthoptistes en libéral

### **COMMENT S'INSCRIRE EN FIFPL ?**

- ① Tout professionnel libéral qui souhaite bénéficier d'une prise en charge doit compléter préalablement sa demande en ligne ([www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr)).
- ② Suivre la procédure unique d'inscription au formation du CADET en envoyant un mail à **contact.formation@cadet-association.fr** (cf : page précédente)
- ③ Un devis et le programme de la formation choisie vous seront adressés par le CADET pour créer votre dossier de financement sur le site du FIF-PL
- ④ Une attestation de présence vous sera remise en fin de formation que vous adresserez au FIFPL pour vous faire rembourser.
- ⑤ À noter que le dossier de financement FIFPL peut être fait jusqu'à 10 jours après le 1<sup>er</sup> jour de formation.
- ⑥ Pour un financement FIFPL, Le CADET encaissera vos arrhes du montant de la formation et vous serez remboursé ultérieurement par le FIFPL directement ( à hauteur du montant de l'enveloppe annuelle et barème des indemnités sur le site du FIFPL ).

## RÈGLEMENT CADET

**Le présent règlement s'applique à toutes les offres de formation et est complété par les Conditions Générales de Vente disponibles en annexe.**

### 1 - MODALITÉS D'INSCRIPTIONS AUX FORMATIONS DU CADET

**Les frais d'inscription sont à régler avant la date de la formation selon les modalités suivantes :**

- ① Envoyer un mail à **contact.formation@cadet-association.fr** avec :
  - le(s) nom(s) de la formation(s) choisie(s)
  - la date
  - la ville
  - la méthode de financement souhaitée
- ② Vous recevrez le mail «confirmation de votre pré-inscription» contenant un lien numérique pour un formulaire d'inscription à compléter + un lien numérique pour procéder au versement d'arrhes correspondant au prix total de la formation (non débité lors de l'inscription) ainsi que les frais de dossier (débités immédiatement)
- ③ À réception du versement de vos arrhes et de votre formulaire rempli, votre inscription à la formation est validée
- ④ Un mail de confirmation de votre inscription définitive, vous sera envoyé.

Notre exigence de qualité nous conduit à fixer pour chaque formation un nombre minimum et un nombre maximum. Une liste d'attente peut être mise en place, pour les personnes qui le souhaitent, au cas où des désistement surviendraient.

### 2 - MODALITÉS D'ABSENCE ET ANNULATION D'INSCRIPTION POUR LES FORMATIONS EN PRESENTIELLE ET EN CLASSE VIRTUELLE

L'annulation d'une inscription modifie la composition du groupe, ce qui peut entraîner des conséquences négatives sur le déroulement d'une formation, voire nous conduire à la supprimer.

À compter de votre versement d'acompte vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours calendaires. En cas d'inscription dans les 7 jours précédant le 1er jour du stage, le droit de rétractation ne pourra s'exercer et tout désistement ne pourra donner lieu au remboursement des sommes versées.

Passé ce délai de rétractation, une annulation pourra engendrer une retenue sur les frais versés, selon les modalités suivantes :

- Pour une annulation intervenant plus de 30 jours calendaires avant l'événement, aucun frais sur la somme versée en acompte ne sera débitée.
- Pour une annulation qui interviendrait entre 30 jours et 15 jours calendaires avant le début de l'événement, compte tenu des engagements pris avec les prestataires, **la somme de 150€ sera encaissée sur le montant de l'acompte.**
- Pour une annulation qui interviendrait 15 jours calendaires avant l'événement, l'ensemble du prix de la formation sera encaissé (sauf cas de force majeure avec justificatif).

Toute formation commencée est due en entier, y compris pour les formations sur plusieurs jours.

### 3 - MODALITÉS D'ANNULATION DE LA FORMATION PAR LE CADET

Le CADET se réserve le droit d'annuler ou de reporter tout stage ou formation avant la date prévue et dans un délai raisonnable d'au moins **15 JOURS** calendaires si le nombre de participants est insuffisant pour le bon déroulement de la formation.

Le CADET peut être contraint d'annuler une Formation pour cas de Force Majeure, et s'engage à organiser une nouvelle session de Formation dans les meilleurs délais.

A cette fin il est demandé aux stagiaires de veiller à vérifier les conditions d'annulation ou modification de leurs moyens de transport ou d'hébergement. Le CADET ne pourra, en aucun cas, être tenu responsable des frais logistiques engagés par les participants en cas d'annulation d'une formation.

#### **4 - MODALITÉS D'HORAIRE ET DE LIEU DE LA FORMATION**

##### **+ Lieu de formation :**

Le participant recevra environ 1 mois à l'avance l'adresse exacte de la formation. Une convocation récapitulant l'ensemble des informations définitives lui sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation.

Si les circonstances sanitaires ne permettent pas de maintenir une formation en présentiel, certaines formations sont adaptables en formation distancielle, le stagiaire se verra notifier du changement dès que l'information sera disponible. Le tarif sera alors adapté au format distancielle.

##### **+ Horaires de formation :**

Les participants doivent se conformer aux horaires fixés et communiqués au préalable par le CADET. Sauf circonstances exceptionnelles, les participants ne peuvent s'absenter pendant les heures de formation.

En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'heure prévu, les participants doivent en avvertir le CADET.

#### **5 - MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE DES REPAS ET LIEU DE RÉCEPTION**

Les repas du midi sont inclus dans le prix de la formation présentielle pour tous les participants, lorsque le lieu de réception le permet. Les restrictions alimentaires ou les régimes particuliers devront être signalés par les participants afin qu'une demande spécifique soit effectuée par le CADET auprès des traiteurs ou des restaurants réservés ;

Si un participant ne souhaite pas déjeuner sur place, il doit également avvertir Le CADET le plus tôt possible avant la formation.

Des frais supplémentaires peuvent être demandés dans certaines conditions de réception en formation, notamment si du matériel spécifique est nécessaire.

#### **6 - SUPPORTS PÉDAGOGIQUES**

Les supports de formations seront transmis en intégralité 48 heures. Ils seront envoyés par mail en PDF.

Les supports de formations sont des propriétés intellectuelles appartenant au CADET et à leurs formateurs. Ils ne doivent pas être utilisés à des fins commerciales, diffusés ou utilisés gratuitement.

Les vidéos des supports ne sont pas incluses dans les supports envoyés aux participants

La captation et la rediffusion des vidéos en classe virtuelle synchrone sont strictement interdites, sauf accord écrit préalable entre les parties, afin de garantir la confidentialité et la protection des contenus pédagogiques.

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DU CADET

Mise à jour le 01 Janvier 2023

### OBJET

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toutes les offres relatives à des prestations de formation via l'Association du CADET, association sans but lucratif régie par la Loi de 1901, dont le siège est situé au Hôpital Necker-Enfants Malades, Service d'Ophtalmologie du Pr BREMOND-GIGNAC 149 rue de Sèvres - 75015 Paris France.

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du participant aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite du CADET, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

Le fait que le CADET ne se prévale pas à un moment donné de l'une des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. Les présentes CGV peuvent être amenées à évoluer.

La version applicable la plus à jour est celle transmise à la date de la commande. Le client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents. Le client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part du CADET, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription à une de nos formations doit se faire selon les modalités suivantes :

- ① Envoyer un mail à [contact.formation@cadet-association.fr](mailto:contact.formation@cadet-association.fr) avec : • le(s) nom(s) de la formation(s) choisie(s) • la date • la ville • la méthode de financement souhaitée
- ② Vous recevrez le mail «confirmation de votre pré-inscription» contenant un lien numérique pour un formulaire d'inscription à compléter + un lien numérique pour procéder au versement d'arrhes correspondant au prix total de la formation (non débité lors de l'inscription) ainsi que les frais de dossier (débités immédiatement)
- ③ À réception du versement de vos arrhes et de votre formulaire rempli, votre inscription à la formation est validée
- ④ Un mail de confirmation de votre inscription définitive, vous sera envoyé.

### MODALITÉS DE REPORT – ANNULATION – PAR LE CADET

Le CADET se réserve la possibilité d'annuler tout stage ou formation en cas de manque de participants ou de problème technique ou logistique et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins quinze jours calendaires avant le début du stage. De nouvelles dates ou sites leur seront proposés, ce qui donnera lieu à une nouvelle commande.

Le CADET peut être contraint d'annuler une Formation pour cas de Force Majeure, tels que définis par le Code civil, et s'engage à organiser une nouvelle session de Formation dans les meilleurs délais. Sont aussi considérés comme ayant le caractère de la force majeure, les grèves des réseaux de transport (e.g. le réseau SNCF, le réseau RATP, compagnie aérienne...) que le personnel du CADET peut être amené à utiliser pour se rendre sur le lieu de la formation.

A cette fin, il est demandé aux stagiaires de veiller à vérifier les conditions d'annulation ou modification de leurs moyens de transport ou d'hébergement. Le CADET ne pourra, en aucun cas, être tenu responsable des frais logistiques engagés par les participants en cas d'annulation d'une formation.

### PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les supports de formations sont des propriétés intellectuelles appartenant au CADET et à leurs formateurs.

Le client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L.335-2 et suivant du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait support de formation.

Toute autre utilisation que celle prévue aux fins de la Formation est soumise à autorisation et préalable de l'Organisme de formation sous peine de poursuites judiciaires.

## **DONNÉES PERSONNELLES**

La Loi informatique et liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978, renforcée par le règlement européen 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel publié au journal officiel de l'Union européenne le 4 mai 2016, impose une obligation de transparence en matière de collecte des données à caractère personnel.

Aussi le CADET a désigné un Délégué à la Protection des données, mis en place un Registre des Traitements des Données à caractère personnel et vérifie régulièrement les dispositifs de sécurité informatique.

Les données personnelles faisant l'objet d'un traitement interne sont utilisées dans le cadre strict de l'exécution et du suivi de la demande du client par les services du CADET en charge du traitement. Elles sont nécessaires à l'exécution de ce service. Ces données sont : le nom, le prénom, la fonction et les coordonnées professionnelles et/ou personnelles des personnes physiques de nos Clients et Prospects qui peuvent être des personnes morales ou physiques.

En cas de formation en distanciel, la présentation peut être enregistrée et diffusée par l'association.

Cet enregistrement contiendra la copie de l'écran de présentation ainsi que les images et voix des participants actifs. Cet enregistrement sera uniquement utilisé pour rediffusion de la présentation en mode asynchrone diffusé par le formateur aux autres stagiaires du groupe. Aucune autre utilisation n'en sera faite. L'enregistrement sera conservé jusqu'à la fin de la session de formation, puis il sera détruit.

Si vous ne souhaitez pas être enregistré merci de le signaler et de fermer micro caméra.

L'objectif de la collecte est : soit d'apporter un conseil personnalisé à toutes les personnes qui nous sollicitent, soit le traitement des commandes de nos Clients ou bien encore la promotion de notre catalogue de formation.

Le CADET s'engage à :

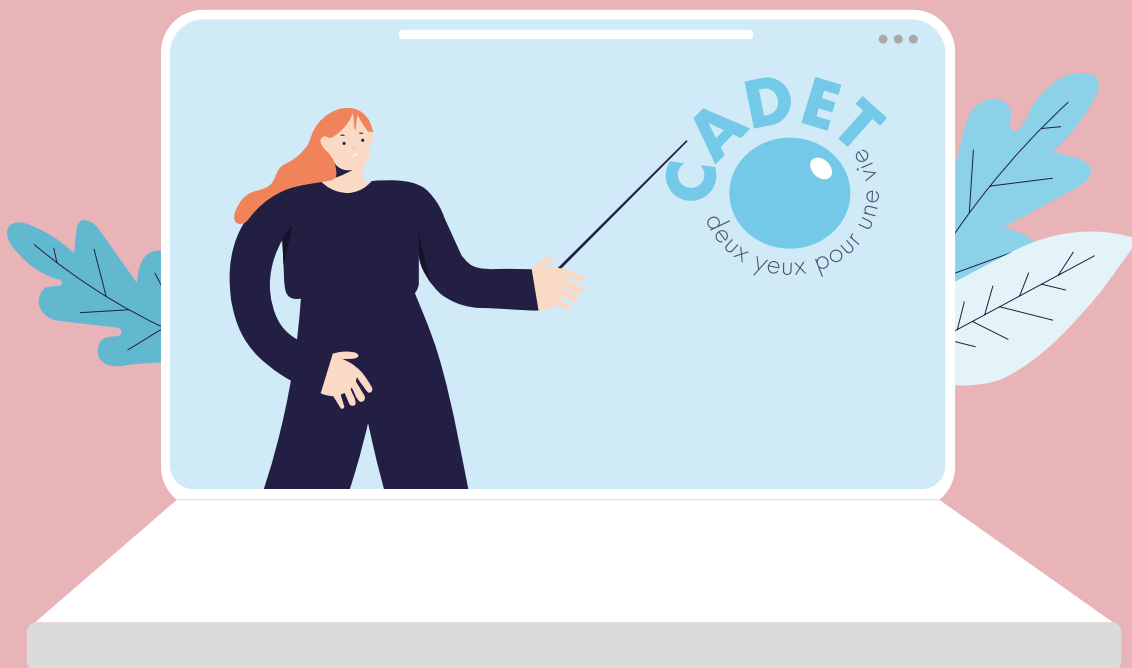
- Traiter les données uniquement pour l'objectif décrit ci-dessus,
- Traiter les données conformément aux instructions du Délégué à la Protection des données,
- Garantir la confidentialité des données à caractère personnel traitées,
- Veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les données soient soumises à une obligation de confidentialité et formées pour ce faire,
- Détruire toutes les données au terme de leur traitement.

Les personnes concernées par la collecte des données à caractère personnel sont informées de leurs droits (accès, rectification, effacement, opposition, limitation du traitement et portabilité des données) par une information sur chaque formulaire par une mention spécifique.

Toute demande d'exercice d'un des droits visés ci-dessus doit être effectuée par mail à [contact.formation@cadet-association.fr](mailto:contact.formation@cadet-association.fr).

## **LITIGES**

De manière générale, en cas de différend, le règlement amiable sera privilégié. Faute d'accord amiable, le litige sera porté devant les tribunaux compétents du lieu du siège social du Cadet.



# COMMENT ADHÉRER AU CADET ?

**L'ADHÉSION SE FAIT EN LIGNE**

[www.cadet-association.fr](http://www.cadet-association.fr)

# ADHÉSION AU CADET 2025

## NOS PRIORITÉS AU CADET

- **Promouvoir le rôle essentiel et central des orthoptistes dans le dépistage des troubles visuels chez l'enfant**
  - Maintenir nos actions de dépistage pour les enfants au sein des écoles privées et publiques
  - Sensibiliser et former les différents acteurs de la petite enfance sur les enjeux du dépistage visuel précoce
  - Promouvoir les actions de sensibilisation au dépistage (communication, édition de dépliants, affiches, présence du CADET lors des salons)
- **Proposer et développer la qualité et la diversité de notre offre de formations professionnelles continues**

### Pour votre adhésion vous recevrez :

- Une carte d'adhérent/e
- Une attestation d'adhésion (faisant aussi office de pièce comptable)
- La possibilité d'apparaître dans l'annuaire professionnel en ligne du CADET

## VOS AVANTAGES ADHÉRENT

En qualité d'adhérent, vous bénéficiez de tarifs préférentiels sur :

### + LES FORMATIONS CADET

### + LES TESTS D'ACUITÉ VISUELLE CADET

Les tests du CADET sont proposés à 100,00€ exclusivement aux adhérents du CADET.

Passez-nous commande par mail : [contact.formation@cadet-association.fr](mailto:contact.formation@cadet-association.fr)

### + LES VISUELS CADET POUR VOTRE SALLE D'ATTENTE

Passez commande par mail : [contact.formation@cadet-association.fr](mailto:contact.formation@cadet-association.fr)

	Quantité	NON ADHÉRENT	ADHÉRENT
PLAQUETTE	20	10€	5€
	50	25€	10€
	100	45€	20€
FLYER	20	12€	6€
	50	30€	15€
	100	60€	30€
POSTER	1	3€	1€

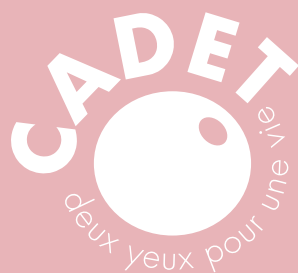
## PR. DOMINIQUE BREMOND GIGNAC



"La santé visuelle de tous et particulièrement de nos enfants est essentielle. En tant que Chef de service à l'Hôpital Universitaire Necker Enfants malades je suis sensibilisée à la vue des enfants et notre Association CADET a plusieurs objectifs dans ces directions. Elle axe ses actions sur le dépistage des troubles visuels des enfants depuis la maternelle jusqu'à l'école primaire. En effet, près de 20% des enfants de moins de 6 ans présentent des anomalies visuelles qui nécessitent d'être dépistées et traitées le plus tôt possible. Si le traitement est appliqué trop tardivement, les enfants peuvent perdre définitivement la vue d'un œil. Pour renforcer ces dépistages, le CADET propose des formations pour les médecins ophtalmologistes, pédiatres ou généralistes et particulièrement pour les orthoptistes ou autres paramédicaux intéressés par la santé visuelle. Ces formations sont orientées vers la petite enfance et ses particularités. Elles sont destinées à sensibiliser les professionnels à la prise en charge de l'enfant et du développement oculaire. Ces formations sont réparties au long de l'année avec des sujets sans cesse renouvelés. Nous avons des actions avec les Conseils Départementaux, les Fondations qui combattent les causes et conséquences de la cécité de l'enfant et autres partenaires dans les mêmes lignes utiles pour la vision des enfants. Enfin nous avons à cœur de développer des outils professionnels et pédagogiques pour le dépistage visuel de l'enfant et pour les professionnels. L'association CADET regroupe des ophtalmologistes, des orthoptistes et autres professionnels de santé visuelle qui ont un but commun la santé visuelle.

Nous espérons que vous nous rejoindrez nombreux dans ces actions en adhérant et contribuant à une meilleure vision pour tous. "





# FORMATION



Cercle d'Action pour le Dépistage, l'Exploration  
et le Traitement des troubles visuels.

Secrétariat

35 rue Charles MARTIN - 33300 Bordeaux  
07.50.04.19.54 / [contact.formation@cadet-association.fr](mailto:contact.formation@cadet-association.fr)

[www.cadet-association.fr](http://www.cadet-association.fr)

Siège Social : Hôpital Necker-Enfants Malades - Service d'Ophtalmologie  
du Pr Brémond-Gignac - 149 rue de Sèvres - 75015 PARIS

Association loi 1901 SIRET : 328 711 494 00042 - Code NAF : 9499Z

Organisme de formation enregistré sous n° 11 94 06884 94, auprès de la  
DIRECCTE - Organisme DPC N° 3922

07.50.04.19.54 | [contact.formation@cadet-association.fr](mailto:contact.formation@cadet-association.fr)

[www.cadet-association.fr](http://www.cadet-association.fr)



La certification a été délivrée au titre de la catégorie suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**